

BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

BIBLIOTHÈQUE  
CANADA.



J  
103  
H72  
1952/53  
T6  
A42









SÉNAT DU CANADA  
1952-1953



DÉLIBÉRATIONS  
DU  
COMITÉ PERMANENT  
DU  
**TOURISME**

---

SÉANCE DU JEUDI 19 MARS 1953

---

*Président:* L'honorable W. A. BUCHANAN

---

TÉMOINS:

- L'hon. Robert Henry Winters, C.P., ministre des Ressources et du Développement économique.
- Le major-général H. A. Young, C.B.E., D.S.O., sous-ministre des Ressources et du Développement économique.
- M. D. Leo Dolan, directeur de l'Office canadien du tourisme, ministère des Ressources et du Développement économique.
- M. J. A. Hutchison, directeur suppléant de la division des parcs nationaux, ministère des Ressources et du Développement économique.

APPENDICE

Mémoire sur les parcs nationaux du Canada.

EDMOND CLOUTIER, C.M.G., O.A., D.S.P.  
IMPRIMEUR DE LA REINE ET CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE  
OTTAWA, 1953

## MEMBRES DU COMITÉ PERMANENT DU TOURISME

*Président:* l'honorable W. A. BUCHANAN.

Baird	Davies	Isnor
Basha	Dennis	King
Beaubien	Duffus	McLean
Bishop	Dupuis	Pirie
Bouchard	DuTremblay	*Robertson
Bouffard	Fraser	Roebuck
Buchanan	Gershaw	Ross—(23)
Crerar	*Haig	
Daigle	Horner	

\*Membre d'office.

## ORDRE DE RENVOI

EXTRAIT des Procès-verbaux du Sénat du Canada,  
Jeudi 26 février 1953.

Avec la permission du Sénat, et—  
Sur la proposition de l'honorable sénateur Buchanan,

*Il est ordonné*—“Que le Comité permanent du tourisme soit autorisé à enquêter et à faire rapport sur l'activité des divers organismes qui s'occupent de favoriser le tourisme au Canada. Le Comité demande l'autorisation d'assigner des témoins et d'ordonner la production de pièces et documents.”

*Le greffier du Sénat,*  
L. C. MOYER.



## PROCÈS-VERBAL

JEUDI 19 mars 1953.

Conformément à la motion d'ajournement et à l'avis de convocation, le Comité permanent du tourisme se réunit aujourd'hui à 10 heures et demie du matin.

*Présents:* Les honorables sénateurs Buchanan, président; Baird, Basha, Beaubien, Bishop, Crerar, Davies, Dennis, Duffus, Dupuis, Gershaw, Haig, Horner, Isnor, King, Pirie, Roebuck et Ross. (18)

*Aussi présents:* Les sténographes officiels du Sénat.

Le Comité met à l'étude l'ordre de renvoi du jeudi 26 février 1953 autorisant le Comité à enquêter et à faire rapport sur l'activité des divers organismes qui s'occupent de favoriser le tourisme au Canada.

Les témoins suivants sont entendus au sujet des démarches faites par le ministère des Ressources et du Développement économique pour aider au progrès de l'industrie touristique au Canada:

L'hon. Robert Henry Winters, C.P., ministre des Ressources et du Développement économique;

Le major-général H. A. Young, C.B.E., D.S.O., sous-ministre des Ressources et du Développement économique;

M. D. Leo Dolan, directeur de l'Office canadien du tourisme, ministère des Ressources et du Développement économique;

M. J. A. Hutchison, directeur suppléant de la division des parcs nationaux, ministère des Ressources et du Développement économique.

M. J. A. Hutchison dépose un exposé des travaux et de l'expansion des parcs nationaux du Canada pendant la période qui va du 1<sup>er</sup> avril 1952 au 31 décembre 1953. Cet exposé apparaît à la suite des présentes délibérations à titre d'Appendice.

Après délibération,

Il est résolu de dresser un rapport recommandant d'autoriser l'impression de 600 exemplaires en langue anglaise et de 200 exemplaires en langue française des témoignages rendus devant le Comité, et de suspendre l'application de l'article 100 du Règlement relativement à ladite impression.

A 1 heure de l'après-midi, le Comité s'ajourne pour se réunir de nouveau sur convocation du président.

Certifié conforme.

*Le secrétaire du Comité,*  
JAMES D. MACDONALD.



## TÉMOIGNAGES

### LE SÉNAT

OTTAWA, jeudi 19 mars 1953.

Le Comité permanent du tourisme, autorisé à faire enquête sur l'industrie touristique, se réunit aujourd'hui à 11 heures du matin.

L'hon. M. Buchanan préside.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, nous sommes en nombre.

Quelques fonctionnaires sont déjà réunis ici et M. Winters, le ministre, est attendu vers midi. Sont ici présents en ce moment le sous-ministre des Ressources et du Développement économique; le général H. A. Young; M. Leo Dolan de l'Office du tourisme; M. Hutchison, directeur des parcs nationaux et plusieurs autres fonctionnaires attachés à l'Office du tourisme et à la division des parcs nationaux. Je demande au sous-ministre, le général Young, de rendre témoignage le premier. Il sera suivi de MM. Dolan et Hutchison.

Le major-général H. A. YOUNG: Je vous remercie, monsieur le président. En général, l'année a été excellente tant en ce qui concerne les parcs nationaux que l'Office du tourisme. Les travaux de ces deux organismes se compénètrent et leurs deux directeurs sont en relation étroite.

Afin de vous rafraîchir la mémoire, je rappellerai que le Canada compte dix-sept parcs nationaux et onze parcs historiques. Les parcs historiques sont ceux où nous avons des musées et qui constituent des centres d'un grand intérêt historique.

La popularité croissante des parcs nationaux dans les zones de vacances et de récréation est très évidente. En 1952 nous avons reçu un nombre de touristes sans précédent. Le crédit voté par le Parlement a permis de maintenir l'amélioration des routes et de poursuivre le programme de pavage inauguré il y a deux ans.

Nous avons fait un certain progrès en fournissant des commodités additionnelles à l'usage des visiteurs. Ainsi, on a créé de nouveaux terrains de campement et ceux qui existaient déjà ont été considérablement agrandis et rendus plus confortables. Diverses formes de récréation sont offertes aux visiteurs et plusieurs groupements ont organisé leurs congrès aux centres des parcs nationaux.

L'affluence des visiteurs aux parcs a accusé une hausse marquée en 1952 alors que 2,548,870 personnes ont parcouru les parcs nationaux et historiques pendant la période allant du 1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 1952. C'est là une augmentation de près d'un demi-million sur le nombre des visiteurs en 1951, la hausse exacte s'établissant à 415,724. Les visiteurs ont été très nombreux à Banff, Kootenay, Mont-Revelstoke, Pointe-Pelée, Riding-Mountain, ainsi qu'aux parcs des lacs Waterton. Les hausses les plus notables ont été inscrites au parc national de Banff.

Monsieur le président, j'ai ajouté à la déclaration que je tiens en main et que je puis déposer devant le Comité, un état comparé du nombre des visiteurs dans les divers parcs.

Le Parlement a voté, pour l'année se terminant le 31 mars 1953, un montant de plus de \$7,200,000 destiné aux parcs nationaux et historiques. Sur ce montant, \$1,389,250 ont été consacrés au pavage et à l'amélioration des routes. J'ai cru qu'il vous intéresserait de connaître les autres allocations qui incluent \$51,000

pour la remise à neuf des bains chauds Miette à Jasper, \$27,500 pour la protection de la plage à la Pointe-Pelée, \$100,000 pour la remise à neuf et la réparation de la citadelle d'Halifax, \$20,000 pour la réparation des fortifications dans la ville de Québec, \$55,925 aux fins de l'information concernant les parcs et les ressources naturelles. En plus des sommes fournies pour les parcs nationaux et historiques, \$500,000 ont été avancés à la division de la route Trans-Canada pour les travaux de relevé et de construction relatifs à cette route dans le parc national de Banff, ces travaux ayant été inaugurés au cours de la présente année, 1952.

J'ai devant moi, monsieur le président, un document plus complet dont j'ai extrait les points saillants. Ce document contient des détails additionnels au sujet de chacun des parcs. Les honorables sénateurs voudront peut-être interroger M. Hutchison à ce propos.

En ce qui concerne les entreprises de notre Office du tourisme, l'année a été très heureuse. Le nombre des touristes a dépassé nos prévisions. Au début de l'année, on s'est inquiété quelque peu des conditions occasionnées par la situation du change et du mauvais effet que ces conditions pourraient avoir sur le nombre des touristes au Canada. M. Dolan en a éprouvé quelque souci, mais j'étais d'avis que les gens viendraient quand même du moment qu'ils comprendraient la situation. Un programme éducatif fut entrepris sous l'égide de la division intéressée afin d'expliquer aux touristes pourquoi la différence du change devait être à leur charge. Pendant mes voyages au cours de l'été, je me suis efforcé de rencontrer des groupes de touristes et j'ai eu de fréquents entretiens avec eux dans les édifices parlementaires, à divers postes d'essence du Canada et aux villes de frontière. Bien peu de ces touristes ont formulé des plaintes. Notre relevé, je crois, indique que le nombre des mécontents s'établit à moins de un p. 100. Il y a toujours un certain nombre de personnes qui aiment à se plaindre. Par les années passées, les plaintes portaient sur nos routes et nos restaurants. Cette année, elles visent le taux du change.

L'hon. M. ROEBUCK: J'aimerais savoir comment vous avez expliqué à ces personnes pourquoi le taux du change leur était défavorable.

Le général YOUNG: M. Dolan pourra expliquer notre programme plus en détail. Tout d'abord, nous nous sommes efforcés d'amener les touristes à faire changer leur monnaie avant d'entrer au Canada en leur rappelant que s'ils partaient pour l'Europe, par exemple, ils ne manqueraient pas de procéder à cet échange avant leur départ. Nous avons souligné le fait que le Canada est un pays étranger pour eux et qu'il était normal qu'ils fassent changer leur argent. Je crois que nous avons eu beaucoup de succès en ce sens grâce à l'aide de l'association des hôteliers, de l'association des restaurateurs et des organismes de transport. Nous avons fait afficher des enseignes qui indiquaient le taux du change.

A mon avis, le touriste a été particulièrement vexé lorsqu'on lui a dit: "Votre devise ne vaut rien dans notre pays". Cet incident s'est malheureusement répété et il nous a fallu neutraliser son mauvais effet. Je crains bien que trop de Canadiens aient eu à essayer ce même genre de vexation aux États-Unis.

L'hon. M. DAVIES: Je me réjouis de savoir qu'on leur a rendu la pareille.

Le général YOUNG: Lorsque la situation a été renversée, il nous a été tout naturel de leur dire que leur argent ne valait rien.

L'hon. M. DAVIES: Ils ne se sont pas gênés pour nous l'apprendre.

Le général YOUNG: Au point de vue touristique évidemment cet état de choses était nuisible. En dépit du désir que nous avons de manifester nos sentiments, nous avons jugé plus sage de nous en abstenir si nous voulions attirer des touristes américains au Canada.

L'hon. M. DAVIES: Avez-vous reçu beaucoup de plaintes au sujet des hôtels et des restaurants?

Le général YOUNG: Non.

L'hon. M. DAVIES: Est-ce plutôt M. Dolan qui traitera de cette question?

Le général YOUNG: Il vous en parlera, mais nous n'avons pas reçu beaucoup de plaintes.

L'hon. M. DAVIES: La plupart des hôtels ont-ils compté le taux du change?

Le général YOUNG: Oui.

L'hon. M. DAVIES: Je sais qu'à Kingston l'hôtel LaSalle, le plus important de notre ville, ne comptait pas le taux du change avant le 1<sup>er</sup> juillet. M. Ormsby m'a dit dans la suite qu'il ne pouvait pas continuer ainsi, ses pertes étant trop élevées. Il a donc commencé à compter le change, sans que cela lui occasionne des ennuis.

Le général YOUNG: Je crois que c'était bien là la situation. Un grand nombre d'hôtels, de restaurants et de magasins à rayons ont tenu le coup aussi longtemps qu'ils ont pu, mais lorsque le taux du change est monté à 5 p. cent, la situation est devenue intenable. A mon avis, les magasins à rayons et les hôtels ont fortement aidé à résoudre le problème en affichant des enseignes qui indiquaient aux clients le taux courant du change.

L'hon. M. ROEBUCK: Il ne serait pas juste que les hôtels n'incluent pas le taux du change dans leurs prix alors que les touristes qui ont fait changer leur monnaie avant d'entrer au Canada ont dû payer un certain pourcentage. Cela ne serait pas équitable.

Le général YOUNG: Exactement.

L'hon. M. ROEBUCK: Les Communes ont-elles été saisies d'un bill concernant les endroits historiques?

Le général YOUNG: Oui.

L'hon. M. ROEBUCK: Qu'avez-vous à déclarer à ce sujet?

Le général YOUNG: Il existe une commission des endroits et des monuments historiques dont l'origine, je crois, remonte à vingt-cinq ou trente ans. Aucune loi parlementaire ne l'a autorisée et ses conditions d'existence sont un peu vagues. On a cru qu'il serait à propos de mettre cette commission au point en adoptant une loi en bonne et due forme pour couvrir les endroits historiques. Cela nous permettrait d'établir une liste officielle des endroits et des monuments historiques. Je donne peut-être à cette question un aspect un peu trop simple, mais il s'agit principalement de régulariser un organisme qui existe depuis nombre d'années.

L'hon. M. ROEBUCK: Fait assez étrange, la Nouvelle-Zélande s'occupe d'un cas semblable et s'est adressée à moi pour obtenir des renseignements quant aux mesures prises par le Canada à ce sujet. Le général Young m'a fourni des renseignements très complets là-dessus. De fait, le bill était présenté à la Chambre vers la même date.

L'hon. M. BAIRD: Je note, monsieur Young, que vous avez un état comparé où \$2,310,609 sont inscrits au chef des parcs nationaux. Je note également qu'aucun montant n'est accordé à Terre-Neuve. Comment expliquez-vous cela?

Une VOIX: Quelle honte!

L'hon. M. CRERAR: Terre-Neuve a un parc.

L'hon. M. BAIRD: Il nous faut tout de même de l'argent pour entretenir ce parc.

Le général YOUNG: Nous sommes à étudier la région et en temps et lieu . . .

L'hon. M. BAIRD: Voilà justement ce qui ne va pas. Vous dites "en temps et lieu", mais vous procédez trop lentement.

Le général YOUNG: Je ne suis pas sûr si la province a acheté le terrain. On doit aussi prendre en considération le fait que ce parc n'offrira pas un grand intérêt tant qu'il n'y aura pas de route. Je ne puis pas me prononcer au nom du gouvernement provincial.

L'hon. M. ROEBUCK: N'y a-t-il pas de routes à Terre-Neuve?

L'hon. M. BAIRD: Pas depuis la Confédération!

Le général YOUNG: A mon sens, l'acquisition du terrain et la construction de la route Trans-Canada sont deux choses qui doivent passer en premier lieu.

L'hon. M. ISNOR: Général, vous avez fixé à près de 2,500,000 le nombre de personnes qui ont visité les parcs. Qu'entendez-vous par cette expression "visité les parcs"?

Le général YOUNG: J'entends les personnes qui ont passé par les barrières et dont l'entrée dans les parcs a été inscrite.

L'hon. M. ISNOR: Vous ignorez le montant d'argent dépensé par ces deux millions et demi de visiteurs?

Le général YOUNG: Je l'ignore. Nous avons certains chiffres ronds couvrant les dépenses des touristes au Canada, mais je ne crois pas que nous ayons de données sur leurs déboursés dans les parcs nationaux.

L'hon. M. ISNOR: Vous n'avez pas de chiffres révélateurs?

Le général YOUNG: Non.

L'hon. M. ISNOR: Je m'informais à ce sujet parce que je compte poser d'autres questions à M. Hutchison plus tard quant à l'exploitation des parcs, et je me demandais si vous aviez des chiffres.

Le général YOUNG: Non. Je crois qu'il serait très difficile de vous en fournir.

L'hon. M. ISNOR: Alors il ne s'agit que de 2,500,000 personnes qui ont passé par certains points d'entrée?

Le général YOUNG: Oui.

L'hon. M. DAVIES: Il y avait peut-être des Canadiens sur le nombre, ou était-ce tous des Américains?

Le général YOUNG: Il s'agit uniquement de visiteurs.

Le PRÉSIDENT: J'ai recommandé au général Young de commencer par une déclaration d'ordre général. Lorsque nous aborderons les deux divisions importantes de l'Office du tourisme et des Parcs, nous pourrions interroger les représentants respectifs de ces services sur plusieurs questions soulevées par le général et au sujet desquelles ils auront probablement des renseignements complets. Je ne prétends pas que nous devrions nous abstenir d'interroger le général pour le moment, mais lorsque les représentants des divisions comparaitront devant nous ils pourront nous fournir une bonne partie des renseignements requis.

L'hon. M. CRERAR: J'aimerais poser une question. En ce qui concerne l'inscription des visiteurs dans chacun des parcs, n'y a-t-il pas eu des répétitions dans biens des cas?

Le général YOUNG: Non. Quelques-unes peut-être.

L'hon. M. CRERAR: Par exemple, certains touristes peuvent visiter le parc du lac Waterton dans la région du sud de l'Alberta et puis se dire ensuite: "Allons voir Banff".

Le général YOUNG: C'est juste.

L'hon. M. CRERAR: Une fois rendus à Banff, ils se disent: "Allons plus loin et visitons Jasper".

Le général YOUNG: Oui.

L'hon. M. CRERAR: Ils ajouteront plus tard: "Nous pourrions aller voir les troupeaux de bisons à l'île Elk".

Le général YOUNG: Vous vous répétez!

L'hon. M. CRERAR: Dans ce cas, la même personne ne serait-elle pas inscrite quatre fois?

Le général YOUNG: Par ailleurs, il arrive souvent que les visiteurs n'achètent qu'un seul billet pour tous les parcs qu'ils comptent parcourir dans l'Ouest du pays. Je crois qu'un bon nombre d'entre eux font précisément cela. Ils se rendent aux lacs Waterton et se procurent un permis pour tous les parcs de l'Ouest. Un certain nombre se rendront à Waterton puis décideront d'aller à Banff. Je suis toutefois d'avis que la majorité des touristes achètent des billets pour tous les parcs de l'Ouest.

L'hon. M. CRERAR: Je ne pense pas que le montant soit très élevé.

Le général YOUNG: Non, mais nous vendons un grand nombre de ces billets.

L'hon. M. ROEBUCK: Combien se vendent-ils? Quel prix exigez-vous pour la visite des parcs?

Le général YOUNG: L'admission aux parcs coûte deux dollars. L'entrée est gratuite dans les Maritimes.

L'hon. M. ROSS: Deux dollars par automobile ou deux dollars par tête?

Le général YOUNG: Deux dollars par automobile.

L'hon. M. ROEBUCK: A ce prix, le visiteur peut parcourir le parc en automobile et en sortir?

L'hon. M. CRERAR: Vous payez un permis \$2 et vous pouvez ensuite visiter tous les parcs du Canada.

L'hon. M. DUFFUS: Je reviens à la question du change. A trois reprises l'an dernier j'ai eu l'occasion de visiter les États-Unis pendant des périodes de deux à trois semaines et j'ai constaté qu'une façon pratique de payer mes comptes d'hôtel consistait à remettre un chèque portant l'inscription "Payable en monnaie des États-Unis". Je n'ai eu aucune difficulté à obtenir mon escompte. J'ai trouvé ce procédé très commode.

Le général YOUNG: C'est une excellente idée. Mais les hôtels n'accepteraient peut-être pas les chèques de tout le monde.

L'hon. M. DAVIES: Vous avez cent fois raison.

Le général YOUNG: Le prestige qui s'attache à la personne d'un sénateur lui permet d'employer cette méthode, mais il y a bien d'autres gens dont les chèques ne seraient pas acceptés aussi facilement.

L'hon. M. ROEBUCK: Quel a été le bénéfice des billets vendus à ces 2,500,000 visiteurs? Deux millions de personnes ne vous ont pas versé \$2 chacune?

Le général YOUNG: Non, car l'entrée est gratuite dans les parcs des Maritimes.

L'hon. M. DAVIES: On ne demande rien au visiteur canadien?

Le général YOUNG: Oui, les Canadiens doivent payer un prix d'admission avant d'entrer dans nos parcs.

L'hon. M. ROEBUCK: A propos du prix d'admission. Prenons le parc de Riding-Mountain ou Waskesiu, en Saskatchewan. Le prix d'admission y est de 25c. par automobile, ou du moins c'est ce qu'on demandait.

M. HUTCHISON: Pour l'admission d'une personne.

L'hon. M. CRERAR: Ce prix d'entrée n'existe pas dans les provinces Maritimes.

M. HUTCHISON: On ne l'exige pas à l'île du Cap-Breton ni à l'île du Prince-Édouard.

Le général YOUNG: On n'en est jamais venu à exiger un prix d'admission dans les parcs des Maritimes.

Le PRÉSIDENT: Allons-nous interroger M. Dolan?

L'hon. M. ISNOR: Je comprends fort bien, monsieur le président, ce que vous venez de nous rappeler, c'est-à-dire que le général Young a fait une déclaration d'ordre général. Il a toutefois mentionné des chiffres. J'aimerais comparer le nombre total des visiteurs au chiffre de deux millions et demi. Avez-vous donné le nombre total des touristes?

Le général YOUNG: Le nombre total des personnes qui sont entrées dans nos parcs?

L'hon. M. ISNOR: Non. Le nombre total des touristes qui, d'après vos chiffres, sont entrés au Canada l'an dernier.

Le général YOUNG: Je n'ai pas mentionné de chiffre. J'en ai laissé le soin à M. Dolan.

L'hon. M. ISNOR: Je tiens à faire des observations au sujet du change. Je diffère apparemment de presque tous ceux qui ont exprimé une opinion jusqu'à présent. Vous semblez croire que les hôtels ont fait une excellente besogne en traitant les touristes de la sorte.

Le général YOUNG: Je ne prétends pas qu'ils aient employé ce seul genre de traitement.

L'hon. M. ISNOR: Quels autres moyens ont-ils employés?

Le général YOUNG: Je crois qu'ils se sont servis de moyens instructifs, par exemple en expliquant la situation aux touristes lorsque ceux-ci payaient la note, et ainsi de suite.

L'hon. M. ISNOR: En tenant compte des intérêts de votre ministère, vous êtes-vous efforcés de communiquer avec les hôtels afin de leur souligner l'importance du commerce touristique au Canada?

Le général YOUNG: Pas officiellement. Ce travail a été fait par M. Dolan grâce à ses relations avec divers organismes.

L'hon. M. ISNOR: Votre ministère ne s'en occuperait pas officiellement?

Le général YOUNG: Non, je ne crois pas que ce serait à propos.

L'hon. M. ISNOR: Pas même en vous adressant aux chemins de fer Nationaux ou au Pacifique-Canadien,—principalement aux chemins de fer Nationaux?

Le général YOUNG: A notre avis, M. Dolan a remporté beaucoup de succès dans ses relations officieuses avec les diverses associations et je crois que cette façon de procéder s'est montrée excellente et bien supérieure à l'intervention de l'État. Dans ce dernier cas, on nous demanderait inévitablement: "Allez-vous nous subventionner?" Nous avons donc jugé qu'en ayant recours à des relations officieuses, les garanties de succès seraient meilleures sans que le Gouvernement soit obligé de s'engager formellement. En somme, nous avons laissé à chaque hôtelier et à chaque magasin à rayons le soin d'adopter la ligne de conduite qui lui semblait la mieux appropriée.

L'hon. M. ISNOR: Vous n'êtes pas sans savoir, évidemment, que certains sénateurs ont recommandé l'adoption de mesures qui tendraient à encourager non seulement l'industrie touristique mais aussi le commerce en général à consentir à recevoir l'argent au pair, autrement dit à accepter les paiements des touristes au pair.

Le général YOUNG: Encore une fois, ce procédé a été laissé à la discrétion de chaque commerçant. La plupart d'entre eux l'ont maintenu aussi longtemps qu'ils l'ont pu. Toutefois lorsque le taux du change est monté à 5 p. cent, la perte a commencé à être vraiment un peu trop lourde.



L'hon. M. ISNOR: Je comprends.

Le PRÉSIDENT: Je crois que nous aurions avantage maintenant à appeler M. Leo Dolan et à écouter son témoignage.

L'hon. M. ISNOR: J'aimerais poser une autre question au général Young. Elle découle de l'interrogatoire que je viens de lui faire subir. Général, croyez-vous qu'il eût été recommandable d'inviter les parcs nationaux à accepter la devise américaine au pair?

Le général YOUNG: Je ne le crois pas, monsieur. Si l'État s'était mis en frais de subventionner, si l'on peut dire, l'industrie touristique dans les parcs nationaux, il en serait résulté un problème très ardu pour l'entreprise particulière. Cette dernière aurait en conséquence subi une pression injuste que rien n'aurait pu justifier.

L'hon. M. NICOL: Les Américains n'ont pas consenti à accepter notre devise au pair lorsque le taux du change était de 10 p. cent en leur faveur. A leur tour d'en souffrir.

L'hon. M. ISNOR: Deux noirs ne font pas un blanc.

Le général YOUNG: Cela rapprocherait l'État de la méthode de subvention, ce qui serait un tort à mon sens.

L'hon. M. ROEBUCK: Nous en avons déjà fait l'épreuve et la tentative nous a coûté un milliard et demi de dollars. Après avoir fixé le taux du change à 10 p. cent, quelles que fussent les fluctuations du marché, nous avons constaté que cela nous occasionnait des dépenses exorbitantes.

L'hon. M. ISNOR: Il ne s'agit pas de ça.

L'hon. M. ROEBUCK: Cela revient au même.

L'hon. M. ISNOR: Je pourrais entamer un débat avec vous sur ce point mais je ne veux pas prolonger nos délibérations inutilement. Je rappellerai cependant au général Young que l'emploi du mot "subventions" ne signifie pas du tout que l'on doit payer le coût d'un certain objet. Vous insistez sur le fait que les parcs nationaux du Canada sont prêts à encourager le commerce touristique américain au pays. Il serait peut-être à l'avantage de ceux qui exploitent ces parcs et du commerce touristique en général d'accepter la devise des États-Unis au pair.

Le général YOUNG: J'en doute, monsieur.

L'hon. M. ISNOR: Le doute est facile dans votre cas.

L'hon. M. CRERAR: Je ne partage pas du tout l'avis du sénateur Isnor. Il ne serait peut-être pas mauvais d'éduquer nos amis américains sur ce point. Il m'est arrivé d'être de passage aux États-Unis et lorsque j'ai offert de l'argent canadien on m'a répondu qu'il ne valait rien.

Le général YOUNG: Je crois que nous éclaircirons la question en considérant les résultats obtenus. Le nombre des touristes n'a jamais été aussi élevé. D'après une analyse générale on constate que moins d'une demie de un pour cent des plaintes reçues des Américains au Canada concernaient la question du change. Voilà, je crois, la réponse que nous cherchions. Nous n'avons pas offert d'aide mais l'industrie touristique n'en a pas souffert.

Le PRÉSIDENT: Si le général Young a terminé, nous appellerons M. Leo Dolan, de l'Office canadien du tourisme.

M. LEO DOLAN: Monsieur le président, je n'ai que quelques observations à ajouter aux commentaires du général Young sur l'industrie touristique prise dans son ensemble.

L'hon. M. BAIRD: Est-ce que vous nous adressez la parole à titre de sous-ministre?

M. DOLAN: Non. Je le voudrais bien toutefois, car je pourrais m'exprimer beaucoup plus librement si j'étais ici à titre de sous-ministre. A mon avis, il devrait en être ainsi, mais je n'en suis pas sûr.

*Exclamations.*

Le PRÉSIDENT: Vous désirez nous soumettre une déclaration d'ordre général?

M. DOLAN: Non. J'ai l'habitude de faire quelques observations générales, puis de répondre aux questions. En 1952, l'entrée des touristes américains au pays a été la plus élevée dans l'histoire de notre organisme. Il est venu plus de gens des États-Unis l'an dernier qu'en toute autre année antérieure. Bien que les chiffres définitifs ne soient pas encore disponibles, du moins en ce qui concerne leurs dépenses, je crois que nous aurons cette année une hausse légère dans les dépenses des touristes américains au Canada. Je dois m'expliquer sur ce point. Lorsque le Bureau fédéral de la statistique publie ses chiffres relatifs aux dépenses des touristes au Canada il ne mentionne que les déboursés des visiteurs venus de l'étranger, c'est-à-dire des États-Unis, du Royaume-Uni ou d'autres coins du globe. Il n'y a pas de chiffres concernant les dépenses des touristes canadiens au Canada même. J'entends par là le tourisme domestique. D'après les représentants du Bureau fédéral de la statistique, il est impossible de colliger ces chiffres.

L'hon. M. CRERAR: D'ailleurs ils ne nous intéressent guère.

M. DOLAN: Je ne dirais pas cela. Je n'ose contredire un homme d'État d'une longue expérience comme le sénateur Crerar, mais je dois dire que celui qui exploite un camp en Colombie-Britannique tient tout autant à recevoir un touriste de la province d'Ontario qui vient passer trois semaines dans son camp... surtout lorsque notre monnaie est ferme comme c'est le cas actuellement... qu'un visiteur venu de Tacoma, Washington, par exemple.

L'hon. M. CRERAR: Cela ne fait aucune différence, en ce qui concerne notre monnaie.

M. DOLAN: Il ne s'agit pas de monnaie neuve.

L'hon. M. CRERAR: Je ne paierais pas 5c. de l'argent des contribuables pour recueillir ce genre de renseignement.

M. DOLAN: Nous ne le recueillons pas. Je ferai remarquer que plusieurs personnes comparent nos chiffres touristiques à ceux de divers États tels que le Maine, le Vermont et la Californie. Je cherche à faire comprendre au Comité qu'aux États-Unis on inclut les chiffres domestiques dans l'exploitation de l'industrie touristique et que, par conséquent, nos propres chiffres peuvent sembler un peu minces en comparaison. Les divers États indiquent leur trafic domestique et je puis affirmer que le trafic domestique commence aussi à devenir assez important dans quelques-unes de nos provinces.

L'hon. M. NICOL: Ces chiffres sont-ils précis?

M. DOLAN: Les chiffres publiés par le Bureau fédéral de la statistique le sont.

L'hon. M. NICOL: J'entends les chiffres américains.

M. DOLAN: J'ignore si les chiffres américains sont exacts en tous points, mais j'imagine qu'ils sont aussi précis en cela qu'en toute autre chose.

L'hon. M. NICOL: Comment pourriez-vous obtenir ces chiffres?

M. DOLAN: Nous n'essayons pas de les obtenir au Canada, mais cela se pratique aux États-Unis.

L'hon. M. NICOL: Comment s'y prend-on?

M. DOLAN: Je ne sais pas. Quoi qu'il en soit, leurs chiffres sont publiés. On nous demande parfois pourquoi nos touristes ne sont pas en nombre plus élevé. C'est là une des raisons.

L'hon. M. NICOL: On procède par conjectures.

M. DOLAN: Pas au Bureau fédéral de la statistique!

L'hon. M. NICOL: Non, mais en ce qui concerne les Américains.

M. DOLAN: Ils ne croient pas procéder de la sorte. Je me suis proposé d'attirer l'attention du Comité sur ce point parce que la question nous est posée très souvent. Notre revenu le plus élevé provient de touristes qui passent plus de quarante-huit heures au Canada. Et, l'an dernier, cette catégorie de touristes a accusé une hausse très marquée. L'année dernière, notre Office a reçu plus de 294,000 demandes de renseignements, soit le nombre le plus élevé moins un que nous ayons jamais reçu au cours d'une même année. Cette année, notre publicité a provoqué plus de demandes de renseignements qu'en tout autre temps depuis la création de l'Office.

Jusqu'à la présente date, ou du moins jusqu'au 5 mars, nous avons reçu 5,383,000 demandes de renseignements, c'est-à-dire 63 pour cent de plus que les demandes reçues pendant la période correspondante l'an dernier. Ceci s'explique de deux façons, messieurs. Tout d'abord, nous commençons à toucher des bénéfices à la suite de la publicité que nous avons faite pendant plusieurs années. En second lieu, notre programme de publicité aux États-Unis cette année est probablement le meilleur que nous ayons tenté, ce que semblent confirmer les résultats obtenus. Enfin, la population des États-Unis, ou assurément les journaux et les revues de ce pays, semblent avoir redécouvert le Canada, pour une raison assez mal définie, depuis environ un an. A peu près tous les journaux et revues contiennent un article quelconque au sujet de notre progrès économique, de notre uranium et notre minerai de fer, de la canalisation du Saint-Laurent et de tout ce qui concerne l'avancement de notre pays en général.

L'hon. M. BAIRD: A votre avis, le fait que nous ayons maintenant dix provinces a-t-il joué sur ce besoin prodigieux de renseignements?

M. DOLAN: Il va de pair avec une amélioration marquée dans l'industrie touristique. Je suis d'accord avec vous jusque-là, monsieur le sénateur, mais je n'irai pas plus loin. Tous ces éléments, je crois, ont eu tendance à augmenter l'intérêt qu'on porte au Canada.

L'hon. M. CRERAR: Combien dépensez-vous aux États-Unis présentement?

M. DOLAN: Cette année, nous y avons dépensé près de \$998,000. Ce chiffre inclut l'espace et tout le reste.

L'hon. M. NICOL: Combien dépensez-vous au Canada?

M. DOLAN: Nous tentons des expériences cette année. Pendant treize semaines, tous les mardis soirs au poste CBO du réseau Trans-Canada, de 9 heures à 9 heures et demie, nous avons irradié un programme destiné à populariser ou à entourer de publicité les parcs nationaux du Canada. Nous nous efforçons d'encourager nos compatriotes à visiter tous les coins du Dominion.

L'hon. M. NICOL: D'après les rapports qui nous parviennent, tout le monde s'en va aux États-Unis.

M. DOLAN: De tous les coins du pays.

L'hon. M. NICOL: Même les servantes vont séjourner à Miami.

M. DOLAN: Notre tâche consiste à amener des touristes au Canada. Tel est le but de l'Office canadien du tourisme et de ceux qui y travaillent. Nous avons essayé de faire du bon travail et je crois que nous y avons réussi. Je ne parle pas seulement de l'Office canadien du tourisme, mais aussi de tous les autres organismes qui s'occupent de tourisme.

L'hon. M. HORNER: Lorsque vous mentionnez une hausse dans la venue des touristes américains et dans les montants d'argent dépensés au Canada, je dois rappeler que l'augmentation a été beaucoup plus forte chez les touristes canadiens qui sont allés dépenser de l'argent canadien aux États-Unis.

M. DOLAN: C'est juste, monsieur.

L'hon. M. HORNER: Abstraction faite de l'argent consacré à la publicité, je crois que les touristes vont cesser de voyager à bord des trains s'ils n'y trouvent pas une meilleure nourriture à des prix raisonnables. Les chemins de fer Nationaux, pour un motif qui m'échappe, ont haussé le prix de leurs repas de 40 p. cent. J'étais à bord d'un train avec un couple américain récemment et ces gens ont refusé de manger au wagon-restaurant. Ils préféreraient attendre d'être rendus à destination parce qu'à leur avis les repas n'étaient pas mangeables. Il s'agissait d'un convoi du Pacifique-Canadien. J'ai constaté la même chose à bord des trains des chemins de fer Nationaux, à deux reprises. Le prix d'un œuf est monté à 55 cents. Le genre d'œuf qu'on m'a servi était de ceux pour lesquels le cultivateur reçoit 7 cents pièce lorsqu'il en vend une douzaine. 55 cents pour un œuf! Je viens de parcourir les États-Unis en automobile, de Washington jusqu'à chez moi, et j'y ai trouvé des chambres environ moitié moins dispendieuses que les nôtres. Les repas y étaient d'un prix beaucoup moins élevé et mieux apprêtés. Au Turnpike se trouve un beau restaurant Howard Johnson. On y sert pour \$1.00 un poulet qui coûterait \$3.00 au Canada. Les touristes ne viendront pas chez nous si vous ne consacrez pas une partie de vos fonds à dresser de bons cuisiniers et à convaincre les chemins de fer de demander des prix raisonnables pour leurs repas et leurs chambres. Les touristes se rebiffent actuellement contre les prix que nous leur imposons et contre la qualité de nos repas.

L'hon. M. NICOL: Je puis trouver une bonne chambre à moitié prix dans la province de Québec.

L'hon. M. HORNER: Nous pouvons obtenir une chambre d'hôtel au prix de \$3.25 et cette même chambre au Canada nous coûterait près de \$9.00. Ici les repas coûtent \$3.00, sans rôti de bœuf, bien que le pays ait amplement de bœuf. Au cours de mes voyages les plus récents d'un bout à l'autre du Canada, je n'ai pas trouvé de bœuf rôti. On m'a informé qu'on avait du veau, mais pas de bœuf. Le menu ne mentionnait pas de rôti de bœuf. On nous demande \$3.00 pour un morceau desséché de vieille dinde ou de poulet!

M. DOLAN: Je crois que vous devriez vous plaindre sur ce point au Comité des chemins de fer de la Chambre des communes, monsieur le sénateur.

L'hon. M. HORNER: Je l'ai informé que les voyageurs se munissent de paniers contenant des victuailles qu'ils consomment à bord des trains. Je les comprends très bien.

L'hon. M. DAVIES: Pendant que nous en sommes à la question soulevée par le sénateur Horner, les motels ont-ils haussé leurs prix et se sont-ils améliorés?

M. DOLAN: Oui, la hausse a été assez marquée, sénateur Davies. Dans votre propre province, on a construit près de 98 nouveaux motels. Quelques-uns d'entre eux sont excellents et sans rivaux. La côte de l'Ouest compte des motels qui se comparent favorablement à tous ceux du continent américain.

L'hon. M. DAVIES: J'ai parcouru les États-Unis en automobile et je me suis arrêté à plusieurs de ces motels. Je me suis étonné de m'y trouver si bien logé à un prix très modique. J'ai aussi admiré les repas excellents que servaient les restaurants avoisinants à un prix raisonnable. Les motels des États-Unis arborent des enseignes... je ne me souviens plus très bien, je crois que l'enseigne porte les lettres "AA", ou quelque chose du genre... pour indiquer que l'établissement est recommandable. Lorsqu'on aperçoit cette enseigne,

on est sûr d'obtenir une bonne chambre propre, avec salle de bain attenante et le reste à l'avenant, sans oublier les bons repas au restaurant avoisinant. Avons-nous tout cela au Canada?

M. DOLAN: Oui, sénateur Davies. Je me vois obligé de partager tant soit peu l'opinion des deux sénateurs qui se sont plaints de la cherté des prix d'hôtel au Canada. Ces prix évidemment ne sont pas aussi élevés que ceux d'hiver en Floride, en Californie ou à Honolulu, mais les taux d'été dépassent ceux de ces endroits pendant la saison estivale. Il nous faut, entre autres choses, surveiller l'échelle des prix au Canada. Aujourd'hui les touristes se rendent aux endroits où leur dollar vaudra le plus, de sorte que les zones de villégiature devront abaisser leur échelle des prix au niveau de l'échelle courante aux États-Unis.

L'hon. M. HORNER: J'ai fait du chemin en auto avant de pénétrer aux États-Unis et je me suis arrêté à un motel près de Gananoque. J'ai dû y payer le prix le plus élevé de mon voyage, en comparaison de tout autre établissement du même genre aux États-Unis. A Long-Beach, en Californie, on peut se loger au taux de \$22 la semaine, dans un bel endroit; nous n'avons rien au Canada qui puisse se comparer à des endroits aussi attrayants et à prix aussi modique.

M. DOLAN: N'oubliez-pas, sénateur Horner, que ces établissements sont ouverts en toutes les saisons. Notre saison d'été est brève comparée à celle des motels qui sont exploités aux États-Unis. Je puis vous affirmer ceci. Parmi les milliers de personnes qui envoient des plaintes par écrit à l'Office du tourisme, nous avons compté moins de récriminations au sujet de la nourriture et des taux l'an dernier qu'en n'importe quelle autre des dix-neuf années d'exploitation de l'Office.

Les touristes doivent aimer notre pays car leur nombre ne cesse de croître. Souvenez-vous que l'an dernier nous avons brisé tous les records quant au nombre des visiteurs, et la somme totale dépensée par eux au pays a presque atteint un record aussi. En dépit des plaintes entendues ici et là à cause de mauvais service, notre cuisine s'est considérablement améliorée en général. L'Association des restaurateurs canadiens a, je crois, accompli un travail remarquable depuis deux ou trois ans car elle a fait comprendre à ses membres l'importance d'améliorer leur table, et c'est ce qu'on continue à faire.

L'hon. M. DAVIES: Avons-nous un organisme qui décerne une marque de commerce à certains motels?

M. DOLAN: Ceci incomberait aux provinces qui sont autorisées à accorder leurs permis aux hôtels. En vertu des règlements de la Commission de contrôle des boissons alcooliques, c'est la province qui décide si tel établissement mérite un permis de taverne ou de bar-cocktail, ou tout autre du même genre. Dans certaines provinces, une ordonnance permet de classer les logements de touristes par un système d'étoiles. Dans d'autres, on se sert de lettres. Les hôtelleries, dans certains cas, portent les lettres A, B ou C tandis qu'ailleurs on leur décerne deux, trois ou quatre étoiles. Ces moyens sont d'un grand avantage pour l'industrie touristique en général puisque le bon hôtelier qui améliore son établissement en retire des bénéfices, alors que l'hôtelier médiocre, dépourvu de ce genre d'enseigne, perd des clients.

L'hon. M. BEAUBIEN: Pour en revenir à la question du sénateur Horner au sujet du prix des repas à bord des trains. Allez-vous la signaler aux chemins de fer?

M. DOLAN: Nous sommes en relations étroites avec les chemins de fer et tous les organismes de voyage du pays. Lorsque nous recevons une plainte de ce genre, nous nous adressons, sans ébruiter l'affaire, au représentant officiel de la compagnie de chemin de fer et nous l'avertissons de la plainte reçue.

Toutes les plaintes que nous recevons à notre Office, sénateur Beaubien, sont transmises aux intéressés. Lorsque nous avons une plainte au sujet des repas à bord d'un train des chemins de fer Nationaux nous la transmettons immédiatement au gérant du service des voyageurs de cette compagnie. Si l'on se plaint d'un motel ou d'un hôtel au Manitoba, nous donnons également suite à cette récrimination. Notre Office est très fier, entre autres choses, du soin qu'il apporte à étudier les plaintes reçues. Je pourrais vous soumettre certains échanges de correspondance qui ont eu lieu alors que nous faisons enquête sur des plaintes qui nous étaient parvenues. Dans quelques cas où des touristes avaient été joués, nous leur avons obtenu une restitution. En d'autres occasions où la plainte n'était pas fondée, celui qui l'avait faite s'est excusé en reconnaissant son erreur. Nous donnons suite à toutes les plaintes que nous recevons.

L'hon. M. HORNER: A mon avis, on devrait signaler que la coopération des restaurants est l'équivalent d'un cartel. La même vérité s'applique aux chemins de fer. Le matin même où l'un des chemins de fer a monté ses taux, son exemple a été suivi dans la même proportion exactement par l'autre compagnie ferroviaire. Les restaurants s'entendent quant à la quantité de nourriture qu'ils serviront et au prix qu'ils devront exiger. C'est un cartel.

L'hon. M. BEAUBIEN: Le menu est à peu près le même dans le cas de nos deux chemins de fer.

L'hon. M. ROEBUCK: J'aimerais dire un mot au sujet du personnel des wagons-restaurants.

L'hon. M. HORNER: Ce n'est pas la faute du personnel. On ne lui donne pas les vivres voulus.

L'hon. M. ROEBUCK: C'est que vos observations semblent inclure le personnel. Je crois que les employés des wagons-restaurants sont excellents et il n'y a pas à se plaindre de leurs plats. J'admets que la hausse des prix a rendu leur coût un peu trop élevé. Comme vous le savez, avant la dernière augmentation, le prix d'un repas était de \$2.50. Actuellement un repas incluant du bœuf rôti coûte \$3.00 et un repas de poisson \$2.60. Il me semble qu'on exagère un peu. Le taux de \$2.50 aurait dû être maintenu.

L'hon. M. HORNER: Autrefois, lorsqu'on servait du bœuf rôti le repas était excellent. Aujourd'hui, le plat suffit à peine à satisfaire un bon appétit.

L'hon. M. BEAUBIEN: Monsieur le président, en ce qui concerne le prix des repas à bord des chemins de fer Nationaux, je ne crois pas qu'on ait eu à se plaindre du personnel des wagons-restaurants. Au cours des dernières vacances parlementaires, nous avons voyagé dans un sens par le Pacifique-Canadien et dans l'autre par les chemins de fer Nationaux, et le personnel n'aurait sûrement pas pu être plus zélé.

L'hon. M. HORNER: Il a des plaintes à formuler, lui aussi.

L'hon. M. BEAUBIEN: Il se plaint que bien des gens n'ont pas les moyens de payer les prix demandés pour les repas.

L'hon. M. DUPUIS: Puis-je m'informer, monsieur le président, si l'Office du tourisme a des chiffres statistiques indiquant les recettes qui proviennent de l'industrie touristique dans chacune des provinces?

M. DOLAN: Le Bureau fédéral de la statistique peut fournir des chiffres relatifs aux diverses provinces, ainsi qu'une ventilation des montants pour chaque province, mais ses chiffres diffèrent quelque peu de ceux fournis par les autorités provinciales. On ne s'entend pas sur le montant d'argent dépensé dans chaque province.

L'hon. M. DUPUIS: Il peut arriver que des touristes entrent au Canada par la province d'Ontario et s'en retournent dans leur pays en passant par la province de Québec ou quelque autre province.

M. DOLAN: Oui, monsieur. Ces organismes ont une idée assez juste du montant dépensé en moyenne par le touriste américain ou étranger... je n'aime pas ce mot... qui pénètre au Canada. Ils sont au courant du nombre de personnes qui parcourent les provinces et près de 90 p. 100 d'entre elles voyagent par automobile.

L'hon. M. BAIRD: A mon sens Terre-Neuve devrait être la province où un relevé serait le plus facile à effectuer.

M. DOLAN: Je pense, monsieur, qu'il serait facile de faire n'importe quel relevé dans cette province.

Le PRÉSIDENT: Quel est le montant total dépensé par les touristes l'an dernier?

M. DOLAN: Je n'ai pas le chiffre officiel, mais je le fixe à tout hasard entre 275 et 280 millions de dollars.

Le PRÉSIDENT: J'ai en main une coupure prise dans une publication de l'Office du tourisme et de la publicité pour la province d'Ontario. On y évalue à 250 millions de dollars le montant dépensé dans cette province l'an dernier.

M. DOLAN: Voilà pourquoi j'affirme que les chiffres provinciaux diffèrent de ceux du Bureau fédéral de la statistique.

Le PRÉSIDENT: Ce total inclut-il les touristes venus des autres provinces aussi bien que ceux de l'Ontario même?

M. DOLAN: La province d'Ontario prétend que les touristes ont dépensé 250 millions de dollars chez elle, mais je ne sais si le Bureau fédéral de la statistique présenterait le même chiffre. J'ignore comment la province arrive à ce total. Je ne sais si elle inclut le chiffre du tourisme domestique en l'ajoutant à celui des visiteurs étrangers. Je ne tiens pas à faire de commentaires là-dessus. Je m'abstiens toujours prudemment d'empiéter sur le domaine provincial.

Le PRÉSIDENT: Il y a un instant, vous nous disiez que quelques-uns des États conservent un dossier de toutes les dépenses touristiques, que l'argent provienne de l'extérieur ou de l'intérieur du pays.

M. DOLAN: C'est exact.

Le PRÉSIDENT: Croyez-vous que l'Ontario ait suivi leur exemple?

M. DOLAN: J'ignore quelle sorte de relevé financier la province d'Ontario a fait à son propre compte l'an dernier. Je sais toutefois que ses chiffres ont été sensiblement plus élevés que ceux du Bureau fédéral de la statistique.

L'hon. M. DUPUIS: Le Bureau fédéral de la statistique tient compte de la province tout entière.

M. DOLAN: Le Bureau assure qu'il ne possède pas d'étalon qui lui permettrait d'évaluer le montant total dépensé par tous les touristes canadiens à l'intérieur du pays.

L'hon. M. DAVIES: Lorsque nous nous sommes réunis l'an dernier, nous avons abordé le cas des personnes qui travaillent à Windsor et résident à Détroit, traversant tous les jours. On s'est demandé alors s'il était possible d'isoler le chiffre de ces personnes. Je comprends qu'à cette époque quelque cinq cents personnes résidaient à Windsor et travaillaient à l'usine Ford de Détroit. Traversant la frontière quotidiennement, elles étaient inscrites comme touristes entrant au Canada.

M. DOLAN: Il n'en est plus ainsi.

L'hon. M. DAVIES: Une revue intitulée *Gimlet* est publiée en Floride.

M. DOLAN: Oui.

L'hon. M. DAVIES: Cette revue a publié une annonce canadienne, tout en ayant à votre égard des commentaires élogieux qui m'ont beaucoup plu. Immédiatement en dessous toutefois, apparaissait un article très favorable à un particulier du nom de Cardy. Le Gouvernement fédéral a-t-il assumé les frais de cette publicité?

M. DOLAN: Non. Si vous parcourez cette revue vous y trouverez une annonce relative aux hôtels Cardy. Elle a probablement donné à M. Cardy le même encouragement qu'à moi-même.

L'hon. M. DAVIES: Vous avez vu cette publication?

M. DOLAN: L'exploitation en a été très profitable. Elle n'est pas très onéreuse. La revue *Gimlet* reproduit des annonces canadiennes dans près de soixante journaux américains et cela "gratuitement". C'est un débouché fort appréciable.

L'hon. M. DAVIES: J'ai eu l'impression que seul le Gouvernement canadien était au fond de l'affaire.

M. DOLAN: L'annonce a pu paraître sur la même page, mais il s'agit de tout autre chose.

L'hon. M. DAVIES: La partie qui nous concerne est gratuite?

M. DOLAN: Oui. Elle se trouve dans la partie éditoriale de la publication. Nous ne nous en occupons pas. Ce travail est du ressort de l'éditeur. Vous avez peut-être noté que d'autres agents du tourisme y ont été l'objet d'articles.

L'hon. M. ISNOR: Vous avez mentionné que vos dépenses publicitaires aux États-Unis l'an dernier s'étaient élevées à \$998,000. Était-ce en général...

M. DOLAN: La publicité dans les revues et journaux.

L'hon. M. ISNOR: De quelle sorte de publicité s'agit-il?

M. DOLAN: Je m'attendais à ce que vous me posiez cette question. Vous pouvez trouver la réponse ici. Voici le genre d'annonces dont il s'agit. Elles sont toutes contenues dans ce portefeuille.

L'hon. M. ISNOR: Mettez-vous certaines provinces en vedette?

M. DOLAN: Non, monsieur. Nous essayons de diriger une campagne de publicité générale afin d'attirer des visiteurs au Canada. Nous ne pourrions guère nous lancer dans une campagne qui mentionnerait votre chère province de Nouvelle-Écosse ou, sénateur King, la province de la Colombie-Britannique que vous avez tant à cœur bien que vous soyez originaire du Nouveau-Brunswick. En tentant ce genre de publicité nous nous mettrions dans de mauvais draps du commencement à la fin. Nous essayons simplement d'établir que notre pays vaut la peine d'être vu et nous montrons des photos de diverses régions en utilisant la documentation qui nous provient de toutes les provinces. Pour ce qui est des journaux, nous nous efforçons d'obtenir une coopération plus étroite avec les provinces en publiant dans les feuilles de la Nouvelle-Angleterre des annonces qui concernent la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Île du Prince-Édouard et Terre-Neuve. Dans les journaux de la région centrale du pays nous vantons les provinces de Québec et d'Ontario. Plus à l'Ouest enfin, nous mentionnons les Prairies et la Colombie-Britannique. Mais nous ne faisons aucun appel particulier pour une partie déterminée du Canada. Les légendes des photographies n'indiquent rien en ce sens non plus.

L'hon. M. DUPUIS: Je suppose que vous distribuez des brochures aux États-Unis?

M. DOLAN: Nous avons des brochures de tous genres. Nous émettons actuellement un nombre assez considérable de ces publications. Je pense qu'elles couvrent à peu près tous les sujets touristiques qu'on puisse imaginer.

L'hon. M. DUPUIS: Par quelle voie les écoutez-vous?



M. DOLAN: Nous les distribuons dans le monde entier, mais particulièrement aux États-Unis.

L'hon. M. HORNER: Les provinces ne font-elles pas quelque chose elles aussi?

M. DOLAN: Assurément. Chaque province possède aujourd'hui une agence de développement touristique très active et entreprenante et ces agences complètent notre travail. Nous faisons une publicité favorable au pays tout entier et chacune des provinces à son tour essaie d'attirer des visiteurs chez elle. Chaque province a sa responsabilité propre.

L'hon. M. ISNOR: Vous avez mentionné le montant de \$998,000. Quelle somme consacrez-vous à la radiodiffusion?

M. DOLAN: La somme varie. Cette année nous avons fait un premier essai en dépensant \$45,000 pour un programme radiophonique canadien d'une durée de treize semaines.

L'hon. M. ISNOR: Et vous vous adressez par cette tentative à 10 p. 100 du nombre des voyageurs américains? La mesure est-elle juste?

M. DOLAN: Je ne saisis pas très bien.

L'hon. M. ISNOR: Vingt-six millions de visiteurs sont venus l'an dernier et, sur ce nombre, 2,500,000 ont parcouru nos parcs?

M. DOLAN: Oui.

L'hon. M. ISNOR: Tout votre programme radiophonique vise donc à diriger vers les parcs nationaux 10 p. 100 des touristes.

M. DOLAN: Si le président me le permet, je vais vous expliquer ce que notre programme de radio a réussi. Au cours des deux ou trois entretiens que nous avons eus, le ministre, le sous-ministre et moi-même, nous avons jugé à propos d'inaugurer un programme national afin d'amener plus de Canadiens à visiter leur propre pays, ceux de l'Est se rendant dans l'Ouest et vice versa. De même la population du Québec devrait être encouragée à visiter l'Ontario et, ce qui serait très heureux, les gens de l'Ontario devraient parcourir le Québec. A titre d'Office du tourisme, nous ne pouvons pas lancer un programme qui tendrait à inviter les Canadiens à rester chez eux. Nous avons donc élaboré un programme de nature à amener nos gens à visiter les parcs nationaux du Canada. C'est ce qui se fait aux États-Unis et sans qu'on puisse trouver à redire. Notre programme contient ce que les publicistes appellent "une publicité cachée" et nous voulons encourager les Canadiens à visiter leur pays davantage. J'espère que nous y réussirons car mon expérience dans l'industrie touristique m'a prouvé que les Canadiens ne connaissent pas suffisamment le Canada et qu'ils ne se connaissent pas assez bien entre eux. Ils arriveront à mieux se connaître et, bien que ces expressions me déplaisent, nous en arriverons à ce qu'on nomme communément le "canadianisme", ou l'unité canadienne, si les gens se déplacent davantage d'un bout à l'autre du pays. Voilà l'une des raisons qui motivent ce programme radiophonique canadien. Il ne s'agit pas seulement d'une réclame faite aux parcs nationaux.

L'hon. M. KING: N'est-il pas vrai que, toute proportion gardée, les Canadiens, lorsqu'ils voyagent à l'étranger, dépensent deux dollars pour chaque dollar dépensé par les Américains au Canada?

M. DOLAN: Je n'ai pas vu les chiffres, mais je suis d'avis que l'argent dépensé par les Canadiens à l'étranger ne couvre pas seulement les frais de voyage. Nos frais de voyage, en ce qui concerne les Canadiens qui sont en dehors du pays, comprennent tous les achats de marchandises et de services aux États-Unis. Je ne m'étonnerais pas d'apprendre que les Canadiens dépensent à l'étranger de trente à quarante millions de dollars de plus que l'argent laissé par les Américains et les Britanniques au Canada cette année.

L'hon. M. KING: Toute proportion gardée?

M. DOLAN: Non. Je veux parler du total. A mon sens, notre déficit atteindra de trente à quarante millions de dollars.

L'hon. M. McDONALD: M. Dolan pourrait-il nous donner les chiffres par tête?

M. DOLAN: Nous, Canadiens, nous consacrons plus d'argent à nos voyages que tout autre peuple au monde. Vous avez peut-être noté les chiffres fournis par les Nations Unies pour 1950. Cette année-là, nous avons dépensé environ cinq fois plus dans nos voyages que les citoyens des États-Unis n'ont dépensé dans toutes les parties du monde. On oublie que l'Américain voyage beaucoup plus à l'intérieur de son pays qu'à l'étranger. On fait beaucoup de bruit autour du nombre de visas émis pour des voyages en Europe, mais le nombre de voyageurs qui traverseront notre frontière cette année sera sensiblement plus élevé que celui des voyageurs qui obtiendront des visas pour se rendre en Europe. L'Américain en vacances ira au Wisconsin ou dans l'État du Maine ou en Californie. En d'autres termes, les Américains voyagent beaucoup, mais chez eux. Nous, Canadiens, nous sommes grands voyageurs à l'étranger. Nous ne visitons pas suffisamment notre pays, et je le regrette. Voilà l'un des buts que l'Office du tourisme s'est donné. Tenter d'encourager, sans trop d'efforts et sans offenser qui que ce soit, un intérêt plus marqué à l'égard des voyages et des endroits de villégiature au Canada.

L'hon. M. HAIG: Faites améliorer les routes canadiennes.

M. DOLAN: Comme je l'ai mentionné, sénateur Haig, la circulation au Canada se fait sur des pneus en caoutchouc. Les sommes consacrées aux bonnes routes ont été énormes, du moins en ce qui concerne l'industrie touristique. Depuis 1946, nos réseaux de la voirie ont été grandement améliorés dans tout le pays et il ne fait pas de doute que de forts montants ont été dépensés pour la construction et l'entretien de nos grandes routes.

L'hon. M. DAVIES: Votre programme de publicité est excellent. Je suppose que les annonces en couleurs coûtent plus cher.

M. DOLAN: Oui. Sur ce point encore, nous rencontrons de la concurrence. Le marché des États-Unis déborde aujourd'hui de concurrents rivaux du Canada qui possèdent des bureaux à New-York, Chicago, Los-Angeles, San-Francisco et autres grandes villes américaines. Même les Japonais ont ouvert un bureau de tourisme aux États-Unis. Français, Anglais, Italiens et autres Européens ont des offices de tourisme aux États-Unis. La Commission de tourisme européenne, appuyée par des fonds du plan Marshall, fonctionne à une haute échelle aux États-Unis. D'une manière détournée, les Américains accordent à la Commission du tourisme européenne beaucoup plus de fonds que le Gouvernement canadien n'en accorde à son Office du tourisme. En d'autres termes, l'argent des États-Unis sert indirectement à encourager les Américains à voyager en Europe. Voilà le genre de concurrence à laquelle nous devons faire face.

L'hon. M. DAVIES: Je trouve votre réclame très bonne. Que vouliez-vous dire en parlant d'un déficit?

M. DOLAN: Je faisais allusion aux comptes de voyage par rapport à nos paiements internationaux. Lorsque l'Office s'est ouvert, ces comptes étaient plutôt bas. La première année, nous n'avons eu que 106 millions de dollars en recettes touristiques, mais nous avons finalement atteint un total de 280 millions de dollars. Ce résultat n'a pas seulement été atteint par notre Office, mais aussi grâce à un regain d'activité parmi toutes les associations touristiques du Dominion.

L'hon. M. ISNOR: Vous avez dit qu'environ un million de dollars de votre budget a été consacré à la réclame aux États-Unis?

M. DOLAN: Oui, monsieur.

L'hon. M. ISNOR: Quel montant avez-vous consacré aux annonces faites au Canada?

M. DOLAN: Aucun. Nous n'avons pas dépensé un dollar au Canada.

L'hon. M. ISNOR: Vous laissez ce soin aux provinces?

M. DOLAN: Oui. Le Comité favorise cette méthode depuis plusieurs années et, à mon sens, elle est recommandable.

L'hon. M. ISNOR: Je partage votre avis. Pour faire suite à vos observations sur la population du Canada comparée à celle des États-Unis, puis-je vous poser la question suivante? Vous dépensez à peu près \$35,000 actuellement pour de la publicité radiophonique au Canada, alors que le nombre potentiel de clients dans ce pays atteint seulement 14 millions. Ne faites-vous rien pour les 175 millions d'inhabitants qui se trouvent immédiatement au sud de notre frontière.

M. DOLAN: Nous ne faisons rien en ce qui concerne la radio. Nous constatons que nos annonces de voyage dans les journaux et les revues sont beaucoup plus avantageuses et rapportent un chiffre d'affaires réel bien plus élevé que ne pourrait le faire un programme radiophonique aux États-Unis.

L'hon. M. ISNOR: Vous faites de la bonne besogne, particulièrement dans le domaine de l'annonce en couleurs.

M. DOLAN: Nous avons bien réussi l'an dernier, je crois. Notre Office du tourisme a occupé la première place dans près de quatre catégories différentes de publicité de voyage dans les revues américaines. Ce fait a été établi à la suite d'un relevé particulier et notre Office s'en enorgueillit.

L'hon. M. DAVIES: La réclame est-elle confiée à une agence canadienne?

M. DOLAN: Oui, et elle le sera toujours, tant que les administrateurs actuels de l'Office auront leur mot à dire.

L'hon. M. ISNOR: Nous expliqueriez-vous pourquoi vous publiez, durant les mois d'hiver, des annonces qui encouragent les touristes à visiter nos parcs nationaux?

M. DOLAN: Nous avons constaté, au cours des ans, que les touristes font leur projets de vacances pendant les mois de février et mars. Nos agents publicitaires nous ont informé que le public écoute les programmes radiophoniques plus fréquemment en hiver et au printemps. Je suppose que la température n'est pas aussi clémente à ce moment et que les gens écoutent la radio davantage. C'est à ces moments-là que nous atteignons le plus d'auditeurs. Comme preuve, les demandes de renseignements qui nous parviennent des États-Unis ont augmenté de 64 p. 100 l'an dernier pendant les mois de janvier, février et mars.

L'hon. M. ISNOR: Vous radiodiffusez des programmes aux États-Unis.

M. DOLAN: Non, mais nous nous sommes aperçus au cours des ans que le public projette ses vacances de très bonne heure et qu'il nous est avantageux de lui soumettre notre publicité très tôt.

L'hon. M. DUPUIS: Votre Office pourrait-il fournir au Comité des spécimens de vos brochures?

M. DOLAN: Oui. Avec plaisir. Nous en publions un grand nombre.

L'hon. M. DUPUIS: Je ne les veux pas toutes. J'en veux juste assez pour nous donner une idée du genre de travail que votre Office exécute.

M. DOLAN: Volontiers.

L'hon. M. ISNOR: Puis-je soumettre un commentaire à votre considération? Je puis être d'accord avec vous au sujet des annonces de voyage pendant l'hiver, si vous en avez à offrir, mais je ne suis pas très bien votre raisonnement quant aux programmes radiophoniques d'hiver qui sont offerts directement et uniquement à la population canadienne en vue de favoriser les visites à nos parcs au cours des mois d'été.

M. DOLAN: Je respecte toujours votre opinion, sénateur Isnor. Je la respecte depuis bon nombre d'années et je n'ai aucune raison de changer d'idée.

L'hon. M. ISNOR: Je vous remercie.

M. DOLAN: Tout ce que je puis dire c'est qu'au cours des années où nous avons dirigé le tourisme, nous avons constaté qu'un nombre extraordinaire de personnes nous écrivent longtemps à l'avance afin d'obtenir des renseignements. Ainsi, pas plus tard qu'hier, notre représentant en Californie demandait pourquoi nous n'avions pas encore inauguré notre campagne dans les journaux de cet endroit, étant donné que les habitants de la Californie commencent déjà à projeter leurs vacances d'été. Vous ne devez pas oublier, sénateur Isnor, qu'il s'agit d'une tentative première. Je crois qu'elle sera avantageuse. Du moins, je l'espère.

L'hon. M. ISNOR: Moi aussi.

M. DOLAN: Nous procédons un peu à tâtons. Étant ancien agent publicitaire vous-même, vous m'ê comprenez, je crois.

L'hon. M. ISNOR: Réfléchissez à ce que je vous ai dit.

M. DOLAN: Ce me sera un plaisir.

Le PRÉSIDENT: Monsieur Dolan, a-t-on noté une hausse dans le déplacement des visiteurs américains vers nos chalets de ski?

M. DOLAN: Oui, le nombre des visiteurs aux chalets de ski a été plutôt satisfaisant l'hiver dernier, en dépit du fait que la neige n'était pas aussi épaisse que nous l'eussions désirée en certains endroits. Plusieurs provinces inaugurent actuellement un programme de sports d'hiver. J'ai toujours regretté qu'un endroit comme Banff, muni d'un grand hôtel, n'ait pas devancé Sun Valley il y a belle lurette pour devenir un rendez-vous d'hiver sans égal sur le continent américain. En général, nos centres touristiques d'hiver sont prospères et on y constate sûrement un regain d'activité. Je ne crois pas qu'il existe sur notre continent une région ayant de meilleurs hôtels et plus de commodités touristiques que cette partie des Laurentides qui s'étend au nord de Montréal. A tous points de vue, les conditions de réception touristique valent celles qui se trouvent en tout autre endroit. Malheureusement, la neige n'a pas été aussi abondante que nous l'aurions voulu cette année. Quand il y a de la neige en abondance, nos centres d'hiver font de bonnes affaires. Lorsque la neige est insuffisante, les visiteurs ne tiennent pas à aller dépenser leur argent aux chalets de ski. Il y a quelques instants, je parlais de la différence des devises monétaires. Lorsque cette question de la monnaie a surgi, nous avons tout fait pour y remédier. La Fédération des marchands détaillants du Canada nous a aidés dans une campagne excellente destinée à montrer aux détaillants comment faire face aux conditions du change. Comme l'a dit mon sous-ministre, nous avons procédé sans bruit et sans tenter de donner à cette mesure une touche officielle, si je puis dire.

Nous nous sommes réunis plusieurs fois et, connaissant ceux qui dirigent les hôtels et les endroits de villégiature, j'ai pu leur écrire personnellement en leur soulignant un ou deux aspects relatifs au change. Je sais que de l'avis de plusieurs, et même à mon propre point de vue, il était à propos de nous féliciter ouvertement de l'état de notre dollar et d'en impressionner le touriste américain et le citoyen des États-Unis en général. Je suis allé à un hôpital de Boston qui a refusé d'accepter mon argent canadien. Cela m'a vexé légèrement, mais j'ai pu être hospitalisé dans la suite en changeant cet argent contre de la monnaie américaine. Je leur ai dit que la prime était alors de 5 p. 100. Nous nous sommes adressés à l'Association des hôteliers et aux banques et nous avons consulté des fonctionnaires de la Banque du Canada sur les démarches à faire. Nous avons inséré dans notre brochure "Comment entrer

au Canada" une languette de papier où nous conseillions aux touristes de faire changer leur monnaie en dollars canadiens. Quelques incidents regrettables se sont produits. Cela nous a causé des difficultés et quelques ennuis. Comme vous le savez, je parle à titre d'ancien journaliste: lorsqu'une histoire crée du remous nous la mettons un peu plus en vedette que lorsqu'il s'agit d'un fait susceptible d'amener la paix et la tranquillité. Nous avons donc été plus loin et nous avons écrit à près de 10,000 personnes. Nous leur avons adressé un questionnaire publié par l'Office où nous leur demandions: "Quand avez-vous visité le Canada cette année?" Puis nous leur avons demandé carrément: "Comment la situation du change vous a-t-elle atteint personnellement?" Fait surprenant, sur toutes les plaintes que nous avons reçues nous n'avons compté que cinquante et une personne qui ont écrit pour nous dire: "C'est affreux, quelle façon inique de traiter le public américain." Ou bien: "Vous êtes tous agents de l'Angleterre. Vous agissez au profit du gouvernement britannique." Notez toutefois que ce n'était là que 5 p. 100 des réponses. En tout, 240 personnes (2 p. 100) ont fait preuve de modestie en répondant à notre questionnaire et elles ont paru surprises d'apprendre que leur dollar américain ne valait pas autant que le nôtre. Environ 182 personnes ont affirmé dans leurs lettres: "Peu importe. Nous avons joui de notre voyage." Il s'en est même trouvé quelques-unes pour m'écrire qu'elles se réjouissaient d'être venues au Canada et d'y trouver un dollar d'une valeur ferme.

Des voix: Très bien!

M. DOLAN: Une ou deux personnes ont écrit que cela leur fournirait un motif de plus pour voter contre l'administration Truman qui leur avait causé ce déboire. D'autres ont affirmé qu'elles étaient contentes de recevoir 97 p. 100 de leur dollar, parce que ce dollar ne valait que 42 cents dans les États de New-York et d'Illinois. Voilà qui nous a surpris.

L'hon. M. ISNOR: Il s'agissait uniquement de touristes américains?

M. DOLAN: Assurément. Baltimore ou New-York ne m'intéressaient guère. Mon but est de rendre le Canada plaisant aux Américains et je suis trop occupé pour me soucier de ce que font les Canadiens ou des endroits où ils se promènent. En tout et partout, 47 p. 100 à peine des gens auxquels nous avons écrit ont été rejoints, et malgré tout le résultat a été plutôt satisfaisant, car près de 8 p. 100 ont répondu à notre questionnaire. Je crois que les Canadiens ont fait preuve d'une modération très admirable. Je me souviens d'une ou deux occasions où un directeur de tourisme m'a écrit des lettres extrêmement violentes. Nous avons tenu compte de tous les points de sa lettre et y avons répondu. Il nous a plus tard écrit de nouveau pour s'excuser en disant qu'il ne s'était pas rendu compte auparavant de sa mesquinerie, et que nous ne demandions que 2 et 3 p. 100 d'escompte alors qu'on nous avait exigé près de 10 p. 100 dans le passé.

Feu le docteur Clark m'a fait venir à son bureau un jour et, à nous deux, nous avons composé une lettre. Son ministre lui avait confié un problème qui concernait un homme très important. Nous avons souligné le fait que pendant bien des années les Canadiens furent obligés de verser une prime sur le dollar américain aux États-Unis. Notre lettre indiquait que nous n'ignorions pas combien il avait été difficile de nous imposer le prix du change et que nous nous trouvions aujourd'hui à regret dans la même situation pénible. En général, nous nous sommes assez bien entendus avec la plupart des personnes qui nous écrivaient.

L'hon. M. DAVIES: Est-ce que vous répondiez à tout le monde?

M. DOLAN: Oui, à tous sans exception. A mon avis, sénateur Davies, c'était entretenir de bonnes relations avec le public que d'écrire à chacun personnellement, plutôt que d'avoir recours à la lettre circulaire; je crois qu'en répondant personnellement à quiconque nous écrit pour se plaindre, nous favorisons hautement nos relations extérieures.

L'hon. M. ISNOR: Avez-vous reçu des lettres des exploitants de l'industrie touristique au Canada?

M. DOLAN: Quelques exploitants canadiens nous ont écrit parce qu'ils étaient un peu perplexes au début. Ils ne savaient quelle attitude prendre. Quand il fut question d'un escompte de 1 ou 2 p. 100, bon nombre d'entre eux se déclarèrent prêts à payer cet escompte,—autrement dit à accepter la monnaie américaine au pair,—et je ne sais si ce fut une bonne réclame ou non, car le prix du change monta à 4 et 5 p. 100. Au début de l'été, ces mêmes gens nous écrivirent en disant: "Nous ne pouvons plus tolérer la situation." La perte était assez lourde pour plusieurs d'entre eux, de sorte qu'ils durent imposer le taux courant du change. C'est pourquoi ils affichèrent des enseignes portant ce taux—3·4, 4·3, 4·6 et ainsi de suite. Les associations d'hôteliers donnèrent l'avis suivant à leurs caissiers et leurs commis: "Soyez patients à l'égard des visiteurs. Vous allez entendre des gros mots et, de temps à autre, des reproches amers."

L'hon. M. HORNER: En ce qui concerne les hôtels, ils pourraient fort bien accepter la situation et toucher quand même de bons bénéfices pour la location de leurs chambres, si l'on considère la façon dont ils ont haussé les taux par tout le pays.

M. DOLAN: Je ne puis rien faire par rapport aux hôtels.

L'hon. M. HORNER: Naturellement, ils n'y ont pas droit, bien que ce soit avantageux au point de vue affaires. Le fait que notre dollar vaille plus que le leur nous a coûté très cher. Peut-être est-il à propos de nous en vanter et de nous en réjouir, mais notre blé en vaut d'autant moins et on peut dire la même chose de toute notre production. Il serait bien plus avantageux pour nous que leur dollar vaille plus que le nôtre.

L'hon. M. ISNOR: Vous parliez des associations d'hôteliers?

M. DOLAN: Oui.

L'hon. M. ISNOR: Avez-vous écrit à la Fédération des marchands détaillants?

M. DOLAN: J'ai maintenu des relations très étroites avec cette Fédération qui nous a été d'un secours admirable en envoyant des lettres circulaires à tous ses membres. Ses représentants sont venus nous voir à Ottawa. J'oublie le nom de leur secrétaire. La Fédération doit se réunir en mai et je compte aller m'entretenir avec elle afin de préparer une campagne qui sera lancée l'an prochain si le problème se représente. La Fédération nous a donné le meilleur appui que nous puissions trouver au Canada.

L'hon. M. ISNOR: Pouvons-nous affirmer sans crainte qu'il fut avantageux pour les hôtels d'accepter le dollar américain?

M. DOLAN: Je n'ai jamais abordé cette question avec les chemins de fer Nationaux. Ils tenaient plus ou moins à régler ce problème par l'intermédiaire des relations extérieures, de manière apparemment à satisfaire le client tout en suscitant le moins d'ennuis possible.

L'hon. M. ISNOR: Vous n'avez pas pu amener les hôtels à employer le même procédé?

M. DOLAN: Nous avons réussi à convaincre certains hôteliers. J'ignore si tous ont admis notre méthode. Nous avons fait de notre mieux.

Le PRÉSIDENT: Si vous n'avez pas d'autres questions à poser à M. Dolan, je vais appeler le ministre.

L'honorable Robert H. W. WINTERS, ministre des Ressources et du Développement économique: Messieurs les sénateurs...

Le PRÉSIDENT: Je dois vous dire, monsieur Winters, que nous demandons habituellement à nos témoins de nous faire une brève déclaration, après quoi nous les interrogeons. Vous êtes libre toutefois de procéder à votre guise.

L'hon. M. WINTERS: Monsieur le président, j'apprécie hautement l'occasion qui m'est offerte de comparaître ici. Vous savez que M. Dolan voyage constamment d'un bout à l'autre du pays, de sorte qu'il m'est rarement possible de l'entendre définir l'industrie du tourisme de sa voix autorisée, comme il vient de le faire. Ne serait-ce que pour ce seul motif, je crois que le Comité a sa raison d'être.

L'industrie touristique du Canada a toujours été considérée comme une excellente source de revenus, tout en faisant connaître le Canada à l'étranger. Le sénateur Dennis, que nous sommes heureux de retrouver ici aujourd'hui, fut l'un des ouvriers de la première heure de votre Comité. Il a contribué au lancement d'un programme qui produit de très bons résultats depuis nombre d'années.

L'industrie touristique nous a toujours procuré un solde favorable à venir jusqu'à un an ou deux, alors que nous avons rencontré une forte concurrence de la part des États-Unis et d'autres pays, surtout quand la population américaine a été invitée à rester sur place et à dépenser son argent au pays. Au cours des ans, les Canadiens se sont montrés les plus grands voyageurs au monde. Nos gens voyagent plus, en proportion du chiffre de la population, que tout autre peuple du globe, mais le problème qui nous intéresse consiste à amener le plus grand nombre possible de visiteurs au Canada afin d'y jouir des ressources touristiques que nous avons développées. Nous nous efforçons en même temps de les garder chez nous le plus longtemps possible et de leur faire dépenser autant qu'ils peuvent.

Notre budget relatif à l'industrie touristique est assez modeste. Compte tenu des dollars que nous dépensons, nous essayons de rapporter le plus de bénéfices possible au peuple canadien. Nous avons cette année inauguré un projet dont les buts sont multiples. Il s'agit d'une série d'émissions radiophoniques dont l'intérêt se concentre autour de nos parcs nationaux. Comme vous le savez, nous avons des parcs nationaux dans toutes les provinces du Canada, sauf deux. Ils nous fournissent un excellent motif de publicité autour de certaines régions et, grâce à eux, nous pouvons inviter les Canadiens à visiter leur propre pays.

Nous n'avons jamais affirmé que les Canadiens ne devraient pas parcourir des pays étrangers. A notre avis, ils devraient le faire, mais nous tenons beaucoup aussi à ce qu'ils visitent le Canada. Nous n'avons peut-être pas suffisamment mis en valeur auprès des Canadiens l'importance de voyager dans leur pays. Nous avons donc cru avantageux, à titre de premier essai, d'inaugurer cette série d'émissions radiophoniques dont le thème s'intitule "Visitez vos parcs nationaux".

Nous avons consacré près de \$40,000 à ce programme, montant que nous jugeons modique. Nous ne donnons pas plus d'ampleur qu'il ne faut à ces émissions et nous le faisons sans tambour ni trompette. Nous nous efforçons tout simplement d'inciter les Canadiens à mieux connaître leur pays. J'ignore l'effet produit par cette série d'émissions, mais il est indubitable que les demandes de renseignements au sujet de nos commodités touristiques, qui nous parviennent tant de l'étranger que du Canada même, sont les plus élevées que nous ayons connues jusqu'ici. Reste à voir quels seront ses effets sur le nombre de touristes qui viendront au Canada, mais tout indique que l'année 1953 sera des meilleures, malgré les événements importants qui se déroulent ailleurs, principalement au Royaume-Uni.

Je regrette, monsieur le président, de ne pas avoir de déclaration officielle à vous lire ce matin, mais il me fera plaisir de répondre, au mieux de ma connaissance, à toutes les questions que le Comité voudra me poser.

L'hon. M. ROEBUCK: Quel est le coût de l'Office du tourisme?

L'hon. M. WINTERS: Le montant total demandé par nous au Parlement cette année se chiffre par \$1,528,450. L'an dernier, il s'élevait à \$1,496,000.

L'hon. M. ROEBUCK: Votre budget est très modique.

L'hon. M. HAIG: Le développement de la route Trans-Canada n'aidera-t-il pas beaucoup à accroître le nombre des voyageurs au Canada?

L'hon. M. WINTERS: Je crois qu'il constituera un élément important, sénateur Haig. Si nous réussissons à terminer la route Trans-Canada, je suis sûr que l'industrie du tourisme en bénéficiera fortement.

L'hon. M. HAIG: Comme vous le savez, nous qui venons de l'Ouest, nous sommes presque forcés de passer par les États-Unis quand nous désirons nous rendre dans l'Est de notre pays. Une fois entrés chez nos voisins, nous sommes exposés à y dépenser notre temps et notre argent, de sorte qu'il nous faut retourner chez nous ensuite sans jamais atteindre l'Est du Canada.

L'hon. M. WINTERS: La route Trans-Canada revêt une grande importance du point de vue du tourisme. Le projet que nous avons présentement en cours comporte la participation du Gouvernement fédéral pour la moitié du coût, et nous tenons à ce que les gouvernements provinciaux se donnent tous la main pour parachever le programme de construction le plus tôt possible.

L'hon. M. BEAUBIEN: Ce programme s'étend-il sur une période de trois ans?

L'hon. M. WINTERS: Il comprend sept années, à compter, je crois, du 10 décembre 1949. C'est la date où la loi fut adoptée, si je ne m'abuse.

L'hon. M. HAIG: Permettez-moi de vous citer un exemple: trois institutrices de Winnipeg décidèrent de passer leurs vacances dans les provinces Maritimes. Elles projetaient un voyage en automobile mais, informées des difficultés que pouvait entraîner le parcours de la route Trans-Canada en auto, elles durent renoncer à ce voyage. Ceci indique, à mon sens, comme il importe de terminer la route Trans-Canada afin que les voyageurs de l'Ouest puissent s'en servir pour se rendre dans les provinces Maritimes.

L'hon. M. WINTERS: J'en conviens tout à fait. Je crois assurément que le moment est venu pour notre pays d'avoir une grande route d'un océan à l'autre.

L'hon. M. HORNER: Je me demande si on fait assez de publicité à l'état actuel de la route Trans-Canada. A deux reprises, j'ai parcouru cette route dans la région nord de l'Ontario et je m'étonne toujours du nombre de personnes qui ne savent pas que ce voyage est possible.

L'hon. M. WINTERS: Je ne crois pas que la route soit suffisamment connue.

L'hon. M. HORNER: Chose étonnante, après avoir tenu compte du nombre de milles parcourus j'ai constaté que le trajet au Canada était probablement plus court que le parcours par voie des États-Unis. La route était en bon état, bien que non pavée, et la promenade fut agréable. Les autorités font en sorte que lorsqu'un voyageur n'apparaît pas à l'endroit et à l'heure convenus, on envoie quelqu'un à sa rencontre. A mon avis, la route pourrait faire l'objet d'une réclame plus active.

L'hon. M. WINTERS: En effet.

L'hon. M. ROEBUCK: Monsieur Winters, pouvez-vous nous renseigner quant aux bénéfices que nous rapporte ce montant d'un million et demi que nous dépensons?

L'hon. M. WINTERS: L'évaluation en est très difficile. Nous croyons que nos recettes au chapitre du tourisme approchent 270 millions de dollars par année. Il n'est pas facile de décomposer ce montant afin de découvrir quelle partie provient uniquement des dépenses faites par les touristes. Certains autres genres de dépenses y sont inclus. Le chiffre est fourni par le Bureau fédéral de la statistique. Nous nous en servons habituellement en mentionnant notre compte touristique et par rapport à la somme d'argent que dépensent les Canadiens en voyageant à l'étranger. Les chiffres exacts furent les suivants l'an dernier: 258 millions de dollars américains dépensés au Canada, et 274 millions en recettes touristiques si l'on inclut l'argent de tous les pays étrangers laissé au Canada.



L'hon. M. ROEBUCK: Quoi qu'il en soit, le pourcentage est assez satisfaisant, n'est-ce pas?

L'hon. M. WINTERS: C'est un bon revenu si l'on considère le déboursé initial d'un million et demi.

L'hon. M. HAIG: Le Canada accorde au touriste qui a séjourné quarante-huit heures aux États-Unis le droit de rapporter de la marchandise valant un certain montant. Quel montant en marchandise les touristes américains peuvent-ils emporter avec eux?

L'hon. M. WINTERS: Ils sont plus avantagés que les nôtres.

M. DOLAN: Ils ont droit à \$200. Le touriste qui séjourne ici plus de douze jours peut rapporter \$500 en marchandise.

L'hon. M. DAVIES: Voilà un excellent encouragement.

M. DOLAN: En effet. Les États-Unis se montrent beaucoup plus généreux que nous. Nous n'accordons qu'un montant net de \$100, quatre fois par année, je crois. Durant la même période de temps, les touristes américains ont droit à \$500.

L'hon. M. BAIRD: En marchandise exempte de droits de douane?

M. DOLAN: Oui.

L'hon. M. DAVIES: Soit \$200 pour un séjour de 48 heures.

L'hon. M. ROEBUCK: Il y a bien des articles dont nous interdisons l'entrée au pays.

M. DOLAN: Oui.

L'hon. M. BAIRD: Y compris les appareils de télévision.

L'hon. M. ROEBUCK: Nos restrictions sont-elles plus sévères que les leurs?

L'hon. M. WINTERS: Je crois que oui.

L'hon. M. DAVIES: Nous avons certaines restrictions qui sont plutôt vexantes. Si vous voulez bénéficier de l'exemption de cent dollars, il vous faut traverser la frontière avec la marchandise achetée. Si vous voyagez en auto et qu'il y a quatre ou cinq personnes dans l'automobile ainsi qu'un certain nombre de valises, mettons que vous achetiez pour \$75 de marchandise aux États-Unis il vous faut l'emporter avec vous et lui faire traverser la frontière dans votre auto, sans quoi vous devez payer les droits de douane.

M. DOLAN: Non. Le touriste américain peut expédier un achat aux États-Unis. Il peut, par exemple, commander \$200 de porcelaine à Ottawa et faire envoyer cette marchandise chez lui, à Albany, New-York.

L'hon. M. DAVIES: Je crois que nous devrions avoir le même privilège.

L'hon. M. HAIG: Plusieurs de nos jeunes femmes sautent dans une automobile en fin de semaine et se rendent à Minneapolis ou à St-Paul. Les magasins de ces villes leur font crédit et elles y achètent une robe ou un chapeau. Elles font ces achats non parce que la marchandise n'est pas aussi bonne à Winnipeg, mais parce que le style de leurs emplettes diffère de ce qu'elles peuvent trouver à Winnipeg.

L'hon. M. WINTERS: C'est ce qui fait l'attrait d'un pays étranger.

L'hon. M. HAIG: En retour, annonçons-nous notre marchandise canadienne?

L'hon. M. WINTERS: Je le crois. Je pense que nos marchands s'efforcent réellement d'attirer les touristes américains pendant l'été. Nous essayons de tirer profit de l'attrait qui s'attache à un pays étranger.

L'hon. M. HAIG: Quatre jeunes femmes ont quitté Winnipeg le 5 septembre de l'an dernier pour un voyage de trois semaines. Elles ont visité les lacs de Détroit et le Minnesota et se sont rendues jusqu'à Chicago, puis ont entrepris le voyage de retour. Elles ont découvert que les endroits de tourisme étaient

toujours ouverts et elles y ont trouvé un service de tout premier ordre. Annoncez-vous le même genre de service au Canada? Les jeunes femmes en question ont entendu des touristes de l'Illinois, du Minnesota et du Michigan leur vanter ces endroits. Est-ce que nous invitons les étrangers à venir nous visiter, en dehors des mois d'été?

M. DOLA?: Oui. Quelques-uns de nos hôteliers font ce que nous appelons les "annonces de la morte saison". Dans les Laurentides par exemple, et ailleurs au Canada.

L'hon. M. HAIG: L'une des jeunes femmes que j'ai mentionnées était ma propre fille. Elle m'a assuré que ses vacances du mois de septembre avaient été deux fois plus agréables que celles prises auparavant en juillet ou en août.

L'hon. M. WINTERS: Je ne crois pas que nous ayons exploité ce filon autant que nous l'aurions pu au Canada. Cela ne va pas sans certaines difficultés. L'industrie touristique s'en occupe, mais peut-être pas assez.

L'hon. M. ISNOR: Il faut rappeler, je crois, que l'attrait qui pousse la jeune Canadienne du Manitoba à faire des emplettes aux États-Unis s'exerce aussi dans le cas de l'Américain qui visite les provinces Maritimes ou tout autre endroit du pays. J'en connais plusieurs qui viennent en Nouvelle-Écosse, même en été, qui achètent des pardessus d'hiver et les font expédier plus tard à New-York et dans d'autres villes américaines.

L'hon. M. BEAUBIEN: Sont-ce toutes des jeunes filles?

L'hon. M. ISNOR: Il y a également des jeunes gens intelligents.

L'hon. M. WINTERS: Je connais certains marchands de la Nouvelle-Écosse qui ont fait fortune dans ce domaine.

L'hon. M. HAIG: Des magasins comme Eaton, la Compagnie de la Baie d'Hudson, Simpson, et autres grands établissements à rayons concourent-ils d'une façon ou d'une autre à votre campagne de publicité?

L'hon. M. WINTERS: Non, monsieur.

L'hon. M. HAIG: Ne croyez-vous pas qu'il y ait un peu d'espoir de ce côté, qu'il soit possible d'obtenir leur appui? A Winnipeg, la Compagnie de la Baie d'Hudson obtient d'excellents résultats de sa publicité car elle a établi sa renommée comme "le magasin du nord et de la Baie d'Hudson" et les gens viennent y acheter une quantité énorme de couvertures. Le magasin Birks vend de la porcelaine et des diamants à ces mêmes touristes. Je me demande si leur campagne de publicité ne pourrait pas être coordonnée. Ou bien s'agit-il là d'une question d'intérêt provincial?

L'hon. M. WINTERS: Pas nécessairement. Leur initiative est indépendante. Toutefois, notre publicité va de concert avec celle des grandes agences de tourisme canadiennes,—le Pacifique-Canadien, le transport aérien Trans-Canada, les chemins de fer et le transport maritime du National-Canadien, sans oublier les automnes pour y participer à une conférence annuelle au cours de laquelle nous projetons avec eux la campagne publicitaire de l'année suivante. Autant que faire se peut, nous collaborons avec les personnes qu'intéresse le domaine du tourisme. Les établissements que vous venez de mentionner, sénateur Haig, n'ont jamais exprimé le désir de coordonner leurs efforts avec les nôtres, bien qu'ils se laissent influencer dans une certaine mesure par notre programme. Ils essaient d'insérer des annonces dans divers journaux et revues auxquels l'Office fédéral du tourisme confie sa propre publicité.

L'hon. M. ISNOR: Je suis content que le sénateur Haig ait soulevé ce point car à mon avis nous avons là une possibilité de coopération industrielle et commerciale en ce qui concerne la publicité faite à l'industrie touristique au Canada. Comme vous, je me souviens que durant la guerre tous les établissements canadiens se sont unis pour encourager la vente des obligations de la

victoire, ce qui donna de merveilleux résultats. Je crois qu'on pourrait élaborer un programme du même genre en amenant les établissements les plus importants du Canada à collaborer à la réclame lancée par l'Office du tourisme. Le projet a énormément de mérite.

L'hon. M. WINTERS: Je reconnais ce mérite en effet, et il nous ferait grand plaisir de prêter notre appui et notre concours à quiconque voudrait relier son programme de publicité au nôtre ou collaborer avec nous dans ce domaine.

L'hon. M. ISNOR: Peut-être devriez-vous adopter l'attitude opposée. Je crois que c'est vous qui devriez prendre les devants et faire en sorte que votre Office du tourisme entre en relations avec les firmes les plus importantes et qui sont reconnues pour l'excellence de leurs annonces. A mon sens, la mesure serait sage.

L'hon. M. WINTERS: Nous sommes assurément prêts à écouter tout conseil de ce genre.

L'hon. M. HAIG: J'aimerais signaler qu'une certaine maison de Milwaukee vend autant de robes aux femmes de Winnipeg que n'importe quel magasin de cette dernière ville. Je pense que certains grands magasins du Canada comme Simpson-Sears, la Cie de la Baie d'Hudson et Eaton, pourraient donner un fort coup de main en ce sens. Je vous engage à entrer en relations avec eux.

L'hon. M. WINTERS: Les gouvernements provinciaux élaborent leurs propres programmes de concert avec ces grandes sociétés commerciales que vous venez de mentionner. Des représentants de tous les gouvernements provinciaux assistent à nos conférences d'automne et nous avons toujours considéré qu'ils parlaient au nom de tous ceux qui s'intéressent au tourisme dans leurs régions respectives. Nous allons sûrement nous informer à ce sujet. Nous commencerons par aborder les gouvernements provinciaux afin d'apprendre s'ils coordonnent leurs programmes et si nous pourrions nous entendre directement avec eux.

L'hon. M. ROEBUCK: J'aimerais qu'on s'occupât activement des concessions faites à nos touristes canadiens lorsqu'ils voyagent à l'étranger, en comparaison de celles accordées aux touristes américains. Je crois que ce point devrait être souligné aux fonctionnaires intéressés. Je ne pense pas que nous pourrions facilement adopter de résolution en ce sens actuellement, à cause du grand nombre de détails à étudier, mais je suis d'avis que nous devrions y réfléchir à fond afin de voir s'il ne nous serait pas possible d'être tout aussi généreux envers les nôtres que le Gouvernement américain l'est à l'égard de ses ressortissants.

L'hon. M. CRERAR: Vous voulez parler des articles que l'on peut rapporter de l'étranger?

L'hon. M. ROEBUCK: Oui. Je crois que le Comité tout entier abonde en ce sens.

L'hon. M. BAIRD: A mon avis, les manufacturiers et les marchands détaillants du Canada s'opposeraient au projet.

L'hon. M. ROEBUCK: En effet, et je suppose que ceux des États-Unis font de même.

L'hon. M. WINTERS: Je dois signaler que les Canadiens sont déjà les touristes les plus dépensiers du monde.

L'hon. M. ROEBUCK: Nous tenons assurément au droit de rapporter de la marchandise au pays. Nous devrions nous montrer tout aussi généreux envers les nôtres que le Gouvernement des États-Unis l'est à l'égard des siens.

L'hon. M. DAVIES: Lorsque les touristes voyagent en auto et qu'ils achètent un article important, on devrait leur permettre d'expédier cet article par la poste tout en bénéficiant de la même exemption que s'ils lui faisaient traverser la frontière dans leur auto.

L'hon. M. BISHOP: Impose-t-on des restrictions au touriste quant aux articles qu'il lui est loisible d'apporter au Canada?

M. DOLAN: Oui.

L'hon. M. BISHOP: Les appareils de vidéo sont-ils admis?

L'hon. M. WINTERS: Non, ces appareils ont été exclus du budget courant.

L'hon. M. BAIRD: Il y a toujours eu des restrictions en ce qui concerne les appareils radiophoniques, n'est-ce pas?

M. DOLAN: Je le crois.

L'hon. M. BAIRD: Et les appareils photographiques?

L'hon. M. WINTERS: Oui.

L'hon. M. BAIRD: Vous semblez prohiber tout ce qui est attrayant.

M. DOLAN: Oh, non. A propos, je crois que les officiers de la douane canadienne se montrent passablement généreux pour les touristes américains. Je n'aimerais pas affirmer ouvertement qu'ils ne le sont pas. Ils font du bon travail et accordent pas mal de latitude aux sportsmen et autres étrangers qui pénètrent chez nous. Ils sont magnanimes et font preuve de jugement.

L'hon. M. HAIG: Bravo!

L'hon. M. BAIRD: Est-ce que c'est votre situation qui vous fait parler ainsi?

M. DOLAN: Oh non, monsieur. Environ 99 p. cent des lettres que nous recevons de touristes américains ne font que louer hautement la conduite des fonctionnaires canadiens des douanes et de l'immigration aux différents postes de frontière. Je crois que nous avons les meilleurs fonctionnaires du monde sur ce point.

L'hon. M. BEAUBIEN: De beaucoup supérieurs aux Américains.

M. DOLAN: Je ne l'avouerais pas en public, mais c'est aussi mon opinion.

L'hon. M. DAVIES: Le service est excellent au pont des Mille-Îles. Les douaniers y sont toujours courtois.

L'hon. M. CRERAR: Je tiens à faire une recommandation au ministre. Elle repose sur ma propre expérience et ma connaissance plutôt bornée du Canada.

L'hon. M. BAIRD: Que cet homme est modeste!

L'hon. M. CRERAR: Si je comprends bien, nous cherchons un moyen d'augmenter le flux des touristes au Canada. Autrement dit, comment pouvons-nous attirer chez nous un nombre accru de visiteurs qui apprendront à nous connaître, qui dépenseront leur argent au Canada et qui s'en retourneront ensuite avec une bonne impression de notre pays. C'est au sud de la frontière que nous trouverons le plus grand nombre de touristes. Ces gens sont imbus de curiosité et ils aiment à se déplacer et à visiter des endroits nouveaux. Habituellement, ils dépensent largement. Le Canada étant un jeune pays, nous avons certains attraits à offrir aux touristes et nous leur fournissons l'occasion de voir des choses qui ne se trouvent pas aux États-Unis. J'ai toujours reconnu les mérites de la route Trans-Canada comme moyen d'amener les Canadiens à se mieux connaître entre eux, mais je ne suis pas convaincu de ses avantages à titre d'attrait touristique. Si j'en juge d'après ce que j'ai observé et d'après l'expérience plutôt limitée que j'ai acquise alors que j'occupais l'emploi actuel de M. Winters, je dois affirmer qu'il nous faut avant tout de bonnes routes pour attirer les voyageurs américains au Canada. Ensuite nous devons leur assurer des commodités suffisantes à un prix raisonnable. Par commodités suffisantes j'entends un lit propre, des repas appétissants et bien apprêtés et un service courtois. Ces conditions sont essentielles. Si nous parvenons à atteindre ce but, nous attirerons plus de visiteurs au Canada. Je

prie le ministre de jeter un coup d'œil sur la carte suspendue dans cette salle. Les provinces Maritimes sont l'un des meilleurs endroits de villégiature au pays.

Des voix: Très bien!

L'hon. M. CRERAR: Je me base sur une certaine connaissance de ces provinces. En observant la carte, vous constaterez que les États de la Nouvelle-Angleterre vont jusqu'à New-York, autrement dit l'État le plus riche et le plus peuplé des États-Unis. Les provinces Maritimes contiennent des points d'intérêt merveilleux mais il ne faut pas oublier un autre aspect de la question. Près de sept millions de personnes qui résident actuellement dans les États de la Nouvelle-Angleterre comptent des ancêtres dans les Maritimes. Il est tout naturel que les petits-enfants aiment à visiter l'endroit d'origine de leurs grands-parents. Je le répète, il est essentiel que les touristes trouvent de bonnes routes au Canada. Je me souviens d'avoir séjourné au Celtic-Lodge dans l'Île du Cap-Breton, il y a quelques années. Incidemment, cet endroit est l'un des plus beaux qui soit au pays. Un certain nombre de touristes américains s'y trouvaient en même temps que moi et quelques-uns d'entre eux s'arrêtaient à cette auberge depuis plusieurs années. J'eus l'occasion de converser avec un riche Américain qui voyageait en Cadillac et qui occupait un cottage particulier avec sa famille. Je lui demandai ce qu'il pensait de l'endroit. Il me répondit: "J'ai parcouru tous les États-Unis et une bonne partie du Canada et c'est ici que j'ai trouvé le meilleur endroit de villégiature. J'y reviens pour la deuxième fois et je ne compte plus voyager ailleurs. L'an prochain c'est encore ici que je passerai mes vacances". J'ose affirmer que ce monsieur et sa famille n'hésiteraient pas à dépenser de \$1,000 à \$5,000 pour jouir de leurs vacances au Canada. Par ailleurs, avant d'atteindre le Celtic-Lodge à l'Île du Cap-Breton, il lui a fallu parcourir une longue distance sur des routes de gravier fort poussiéreuses. Il n'y a pas de doute que nous attirerions plus de touristes dans les provinces Maritimes si nous construisions de nouvelles routes dans la région.

L'hon. M. CRERAR: Il nous faut de bonnes routes, un service courtois, des chambres et un lit propres, des repas sains et appétissants. Pas d'erreur sur ce point. Je viens de parler d'un endroit en particulier. J'en connais un autre au nord de l'Ontario et un autre au Manitoba. J'avais coutume de visiter les parcs du Manitoba le plus souvent que je pouvais et il m'est arrivé d'y trouver des groupes assez considérables de visiteurs. Parmi eux on comptait par exemple, au lac Waneta et à Evergreen-Tree, des gérants de banques venus du Dakota-Nord ou du Dakota-Sud. Ces touristes se rendaient en auto avec leurs familles jusqu'au parc national où ils louaient un cottage pour y passer leurs vacances. Je me souviens d'avoir contemplé les bisons qui se trouvaient à quelques milles du village.

Nous sommes allés observer leur troupeau. Il y avait là deux autos remplies de touristes américains. Ces touristes prenaient des instantanés qu'ils ont emportés chez eux et qui ont sans doute engagé d'autres personnes à visiter le Canada. Là aussi, toutefois, on a besoin de bonnes routes bien pavées, d'une bonne table et d'un service adéquat. Je puis dire la même chose de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et, à un moindre degré, de la Saskatchewan. Il est important d'avoir des routes améliorées menant à toutes nos régions du nord. Le Canada revêt assurément une grande importance aux yeux des touristes et, en ce qui concerne les États-Unis, cela vaut plus que la construction de la route Trans-Canada.

Un autre exemple, avant de terminer. Dans la région nord du Manitoba, à 600 milles au nord-ouest de Winnipeg, se trouve Le-Pas où le sport est excellent. En 1936 ou 1937, on a inauguré une route qui reliait cet endroit à Flin-Flon. Je me trouvais dans ce village au moment où la route fut terminée.

On était au début de septembre. Un soir j'ai parcouru la rue principale et j'y ai vu des automobiles américaines venues de loin, même de la Californie. Ces touristes dépensent probablement plusieurs centaines de dollars au Canada. A mon sens, monsieur le président, l'expansion de l'industrie touristique offre de grandes possibilités de ce côté.

L'hon. M. WINTERS: Je jartage entièrement votre avis quant aux routes, aux commodités et au service courtois. Vous avez parlé de la Nouvelle-Écosse et en toute justice je dois dire que cette province a égalé et même surpassé toutes les autres provinces du Canada dans le pavage des routes. On y compte actuellement, je crois, plus de 1,700 milles de routes pavées, ce qui se compare favorablement avec celles de la province d'Alberta par exemple, où il y a plus de richesses et un territoire plus étendu. Le parc national du Cap-Breton est considéré plus ou moins difficile d'accès, mais les routes y ont été grandement améliorées et l'on doit, cette année, paver celle qui se trouve à la limite du parc. Les commodités offertes aux touristes vont aussi en s'améliorant.

Nous sommes entièrement responsables des routes qui se trouvent dans nos parcs nationaux, sénateur Crerar. Vous n'êtes pas sans le savoir puisque vous les avez administrées. Nous avons un excellent réseau de routes payées dans presque tous nos parcs nationaux. Votre propre parc de Riding-Mountain compte une grande route qui va du nord au sud; c'est une route de première classe, complètement pavée, et qui traverse tout le parc.

L'hon. M. CRERAR: Vous avez mieux réussi que moi, M. Winters, à obtenir de l'argent à cette fin.

M. WINTERS: Je crois qu'on saisit mieux l'importance du tourisme qu'à votre époque, monsieur le sénateur.

Le PRÉSIDENT: A-t-on d'autres questions à poser à M. Winters? Le sous-ministre nous a déjà parlé des parcs. Le nouveau directeur des parcs nationaux, M. Hutchison, est présent, et si vous désirez l'interroger sur le sujet qui l'intéresse, vous êtes libres de le faire. M. Hutchison était autrefois surintendant du parc de Banff et dirige maintenant la division des parcs à Ottawa. Il vient d'entrer en fonctions, mais je suis sûr qu'il répondra volontiers à toutes vos questions, surtout celles qui concerne les parcs.

L'hon. M. DAVIES: J'aimerais poser une question, monsieur le président. La nouvelle auberge de Jasper est-elle dirigée par le Gouvernement fédéral ou par les chemins de fer Nationaux?

Des voix: Par les chemins de fer Nationaux.

M. HUTCHISON: Puisque la question des parcs a été abordée par mon sous-ministre et, évidemment, par mon ministre, et que M. Dolan en a parlé indirectement, et étant donné que quelques-unes des questions ont été mises au point, je ne crois pas que vous vous attendiez à une longue déclaration de ma part. Vous avez été saisis du projet soumis par notre division. Pour ce qui est des plaintes, j'aimerais toutefois faire les commentaires suivants. Je crois que nous avons remporté de grands succès l'an dernier, si l'on considère le grand nombre de touristes qui ont visité nos parcs et l'encombrement des hôtels-teries, surtout aux fins de semaine et pendant les vacances. Il était donc tout naturel que certains voyageurs dussent être désappointés de ne pas trouver à se loger. Tant que les conditions économiques seront bonnes, je crois que cette situation se répétera d'année en année et, à moins qu'elle ne devienne intolérable, je pense qu'il est à l'avantage des hôteliers de se trouver tant soit peu à l'étroit, plutôt que d'avoir des places vides.

Il existe un point que l'on n'a pas abordé jusqu'à présent et c'est que la saison d'hiver est la plus active dans les parcs nationaux. On commence seulement à s'en rendre compte et, bien que l'expansion de Banff soit de plus en plus marquée, vous apprendrez sans doute avec intérêt que le nombre des skieurs augmente sensiblement au parc de Riding-Mountain. Il n'est que juste

à mon sens de vous rappeler . . . je répète peut-être ce que vous a dit M. Dolan... que l'industrie touristique comporte de la concurrence et que celle-ci devient de plus en plus apparente avec les années.

Je répondrai aux questions maintenant, monsieur le président.

L'hon. M. ISNOR: Fournissez-vous des commodités aux skieurs.

M. HUTCHISON: Voulez-vous dire des monte-pentes, des chemins de halage et ainsi de suite?

L'hon. M. ISNOR: Oui.

M. HUTCHISON: Non. Ces commodités sont fournies par des entreprises particulières.

L'hon. M. ISNOR: Elles le sont dans les parcs nationaux, mais ne faites-vous pas des concessions?

M. HUTCHISON: En effet.

L'hon. M. ISNOR: Je m'informe à ce sujet parce que certaines personnes de la vallée Wentworth et de la région du Cap-Breton tiennent à savoir si on les aiderait à développer le sport du ski en Nouvelle-Écosse.

M. HUTCHISON: Je ne connais pas la région de sorte que je ne puis vous renseigner là-dessus.

L'hon. M. WINTERS: La vallée Wentworth n'est pas un parc national, contrairement à celui de l'Île du Cap-Breton, mais nous ne sommes pas en mesure de procurer de l'aide financière à ceux qui favorisent le ski.

L'hon. M. ISNOR: Et que dire des gens du parc de l'Île du Cap-Breton?

L'hon. M. WINTERS: Nous pourrions concéder certaines terres, mais les capitaux proviennent toujours de particuliers lorsqu'il s'agit de ce genre d'exploitation.

Le PRÉSIDENT: Monsieur Hutchison, au sujet des chalets de touristes situés dans les parcs, lorsque les particuliers ne fournissent pas de commodités suffisantes, le ministère s'en charge-t-il?

M. HUTCHISON: Non. Nous laissons cela à l'entreprise particulière. A mon avis, notre ministère devrait se tenir à l'écart de ce genre d'exploitation autant que possible, une fois qu'il a établi l'existence de ce genre d'entreprise. Nous avons éprouvé la sagesse de notre attitude dans les trois provinces Maritimes.

Le PRÉSIDENT: J'ai entendu des plaintes au sujet du manque de commodités touristiques, particulièrement pour les gens peu fortunés qui cherchent à se loger le plus économiquement possible. Naturellement les hôtelleries des parcs nationaux débordent en fin de semaine. Ou bien les exploitants des parcs ne sont pas assez entreprenants pour fournir un nombre de chalets suffisant, ou bien les touristes sont trop nombreux pour qu'il soit possible de les recevoir convenablement. Je me suis demandé comment on pourrait remédier à cette situation.

M. HUTCHISON: Le problème est très ardu car la saison de villégiature est courte. Si on désire créer des commodités raisonnables, il faut dépenser tout autant que l'exploitant qui ouvre un établissement à l'année ronde. La brièveté de la saison représente un grand obstacle. Les hôteliers font de bonnes affaires pendant une centaine de jours. C'est à peu près la durée minimum de leur saison.

Le PRÉSIDENT: A-t-on d'autres questions à poser à M. Hutchison? Sinon, je vous prie de conserver le quorum encore quelques instants. Je prie aussi M. Nolan de ne pas quitter la salle. Nous remercions M. Winters et les membres de son personnel qui ont bien voulu venir ici ce matin.

L'hon. M. WINTERS: La séance m'a intéressé, monsieur.

L'hon. M. DUPUIS: Je propose au Comité de remercier le ministre et les fonctionnaires de son ministère qui nous ont si bien esquissé les grandes lignes du travail accompli par l'Office du tourisme.

Le Comité s'ajourne pour se réunir de nouveau sur la convocation du président.



## APPENDICE

BREF EXPOSÉ DES TRAVAUX ET DU PROGRÈS ACCOMPLIS  
DANS LES PARCS NATIONAUX DU CANADA1<sup>er</sup> avril 1952-31 décembre 1952

Rédigé pour le Comité du tourisme du Sénat le 16 mars  
1953, par J. A. Hutchison, directeur suppléant,  
division des parcs nationaux, ministère  
des Ressources et du Développement  
économique, Ottawa.

Le réseau des parcs nationaux du Canada comprend 17 de ces parcs, ainsi que 11 parcs historiques, dont la superficie varie de quelques acres à des centaines de milles carrés. La popularité croissante des parcs nationaux comme endroits de villégiature et de récréation est devenue évidente en 1952 alors que la venue des touristes y a atteint un nouveau record. Des crédits votés par le Parlement ont permis de continuer le programme d'amélioration et de pavage des routes inauguré il y a quelques années. Un certain progrès a également été accompli dans les commodités additionnelles offertes aux visiteurs. De nouveaux terrains de campement ont été ouverts et certains des chalets qui existaient déjà ont été agrandis et rendus plus confortables. Les moyens de récréation mis à la disposition des touristes ont été de plus en plus utilisés et plusieurs groupements ont fait en sorte de tenir leurs congrès dans nos parcs.

*Nombre des visiteurs*

On a noté une augmentation appréciable dans le nombre des visiteurs en 1952, 2,548,870 personnes ayant parcouru les parcs nationaux et historiques du 1<sup>er</sup> avril 1952 au 31 décembre 1952. Ce chiffre représente un gain de 415,724 sur 1951, soit près de 20 p. cent. Le nombre des visiteurs à Banff, Fundy, Kootenay, Mont-Revelstoke, Pointe-Pelée, Riding-Mountain ainsi qu'aux parcs nationaux des lacs Waterton, a été considérablement plus élevé, les hausses les plus notables se trouvant au parc de Banff. On trouvera annexé à la présente déclaration un état comparé des visiteurs aux parcs.

*Allocations*

Le Parlement a voté un montant de plus de \$7,200,000 pour l'année se terminant le 31 mars 1953 aux fins d'entretien des parcs nationaux et des sites historiques. Sur ce montant, \$1,389,250 étaient destinés au pavage et à l'amélioration des routes. Les autres allocations étaient aux fins suivantes: \$51,000 pour la remise à neuf de la station thermale Miette au parc Jasper; \$27,500 pour travaux de protection de la plage au parc de la Pointe-Pelée; \$100,000 pour la remise à neuf et la réparation de la citadelle d'Halifax et \$20,000 pour des réparations aux remparts de la ville de Québec; enfin \$55,925 pour le service d'information sur les parcs et les ressources économiques. En plus des deniers avancés à la division des parcs nationaux et sites historiques, \$500,000 ont été inclus dans le budget de la division de la route Trans-Canada aux fins des travaux de relevé et de construction sur cette route dans les parcs nationaux.

*Grandes routes améliorées*

Dans le parc Kootenay on a complété le pavage de la route Banff-Windermere, 28 milles ayant été revêtus d'une surface ferme et 56 milles d'une couche hermétique, au cours de l'année. Ces travaux ont assuré une route de première classe depuis la station thermale de Radium, en Colombie-Britannique, jusqu'au point de rencontre de la grande route Banff-Windermere et de la route Trans-Canada, à 20 milles à l'ouest de Banff. Dans le parc Yoho, des travaux de relevé ont été menés à bonne fin sur les routes de la vallée Yoho et de Loop.

Dans le parc de Banff, la grande route Banff-Windermere a été pavée de nouveau sur une distance de 7 milles. Une route de gravier a été complétée depuis la route Banff-Jasper jusqu'au poste d'observation de Peyto. Sur la route Trans-Canada, 2.6 milles de surface fine et 1.4 mille de surface brute ont été complétés à l'ouest de la Porte Est. Les moyens de contrôle et d'autorisation de la circulation à la Porte Est ont été grandement améliorés grâce à l'ouverture de nouvelles voies latérales. On a érigé de nouveaux ponts sur la rivière Bow, à l'est de la gare du Lac Louise, ainsi que sur la Spray, près du terrain de golf de Banff.

Au parc Jasper, 20 milles de la grande route Banff-Jasper ont été revêtus d'une couche hermétique et 28.7 milles d'une surface ferme. La nouvelle construction de la route Jasper-Yellowhead sur une distance de 17.5 milles avance rapidement. On a élevé un nouveau pont au Mille 15 sur la route Edith Cavell. Au parc des lacs Waterton, 11 milles de routes et de rues urbaines ont été revêtus d'une couche hermétique. L'infrastructure de la grande route Akamina a été terminée jusqu'au lac Cameron, 5 milles de cette route ayant été revêtus d'une surface ferme et 10 milles d'une première couche et d'une surface hermétique.

Au parc Prince-Albert, 30 milles de la route Waskesiu ont reçu une couche hermétique. Dans le parc de Riding-Mountain, on a complété d'une surface ferme 34.5 milles de la grande route N° 10 ainsi que les rues de certaines municipalités. On a également construit et complété 2.2 milles d'une route de dégagement.

Sur les hauteurs de l'île du Cap-Breton, le pont de la rivière Mackenzie a été complété et l'on a reconstruit les abords de ce pont. Au parc de l'Île du Prince-Édouard, la route Cavendish-Rustico a été revêtue d'une première couche et d'une surface hermétique. On a aussi terminé le pavage de la route Dalvay-Stanhope.

*Commodités*

Les commodités offertes au public aux terrains de campement ont été largement utilisées et le ministère a continué à ouvrir de nouveaux chalets et, lorsque possible, à améliorer ceux qui existaient déjà.

On a fourni des abris aux camps du parc Kootenay à Dolly-Varden et à Macleod. Le terrain de campement Great-Divide au parc Yoho a été amélioré.

Au parc Banff, on a érigé de nouveaux abris doubles et on a installé de nouveaux poêles. Un écran cinématographique permanent a été terminé au camp de Tunnel Mountain. Le camp Two-Jack a été muni d'un logement et d'un bureau destinés au gardien du camp et des édifices d'entretien ont été complétés au lac Moraine et au camp du lac Waterfolw. Au parc Jasper on a installé l'électricité au terrain de campement de la station thermale Miette. Le camp de Cottonwood-Creek a été agrandi.

Une nouvelle zone de campement a été ouverte à Waskesiu dans le parc Prince-Albert. Elle pourra recevoir 60 cabines portatives pendant la saison de 1953. Le camp érigé à l'étranglement du lac Waskesiu a été complété. Les camps du parc de la Pointe-Pelée ont été reliés davantage par la construction d'un poste de vérification et par le nettoyage des broussailles de la région.

Dans la partie est du Canada, on est à développer une zone de campement au parc Fundy non loin des bureaux principaux de ce parc et une grande cuisine commune y a été ouverte. Au parc de l'Île du Prince-Édouard, les terrains de campement de Stanhope et de Cavendish progressent rapidement. Au parc du Cap-Breton, le camp principal de la plage Ingonish s'est fortement amélioré. Un nouveau terrain de campement est en voie d'exécution à Corney-Brook et l'on y a fourni une cuisine et des salles de repos.

L'expansion des cabines de tourisme entreprise par le ministère sur les hauteurs de l'île du Cap-Breton, à l'Île du Prince-Édouard et aux parcs Fundy a donné lieu à la construction de cinq cabines modernes au parc de l'Île du Prince-Édouard et de réfrigérateurs accessibles au public au Cap-Breton et aux parcs Fundy. Au parc d'Elk-Island, le ministère a acquis un lot de cabines partiellement terminées et dont les 20 unités ont été modernisées de façon satisfaisante grâce à l'érection de cheminées et à l'installation d'une nouvelle tuyauterie.

Des auberges de la jeunesse ont été construites au ruisseau Hilda à Banff et près du ruisseau Beauty au parc Jasper.

D'autres commodités à l'usage des visiteurs ont été fournies par des entreprises particulières, y compris ce qui suit: au parc de Banff, une cabine de quatre pièces, un motel "quatre-en-un" et un "duplex"; au parc Jasper, quatre cabines du type bungalow; au parc Prince-Albert, quatorze cabines; au parc de Riding-Mountain, six cabines et un motel contenant 17 appartements; au parc Kootenay, trois cabines. Un nouveau restaurant a été ouvert au parc Waterton. Le 15 juillet 1952, l'édifice central de l'hôtellerie du parc Jasper a été détruit par le feu, mais on a pu sauver les édifices environnants et les cabines de touristes. Les chemins de fer Nationaux ont commencé la construction d'une nouvelle hôtellerie centrale qui ouvrira probablement ses portes en juin 1953.

### *Récréation*

Il est devenu évident qu'on se sert de plus en plus des moyens de récréation dans presque tous les parcs nationaux, ces moyens s'étant accrus de terrains de golf et de courts de tennis, de théâtres en plein air, de piscines, de terrains de jeux pour enfants et d'autres amusements. Pendant la période à l'étude, l'amphithéâtre en plein air du parc Fundy a été muni de filage électrique et on y a installé un projecteur cinématographique ainsi qu'un appareil pour la production du son. De grandes améliorations ont accompagné la conversion du terrain de golf des lacs Waterton en portant à 18 le jeu de 9 trous qui existait déjà. Au parc Jasper, la station thermale Miette a été entièrement remaniée et on y a installé le chauffage à la vapeur et un service d'aqueduc à pression. Au mont Norquay, à Banff, on a poursuivi le nettoyage des broussailles et l'amélioration des pentes. La côte des skieurs est aujourd'hui comme l'une des meilleures au pays. La côte des skieurs du mont Revelstoke a aussi été fortement améliorée.

### *Parcs historiques nationaux*

Au cours de 1952, on a considérablement amélioré nos parcs historiques nationaux et certains autres sites historiques importants tels que la citadelle d'Halifax, en Nouvelle-Écosse, et les remparts de la ville de Québec, des réparations considérables y ayant été apportées. On a continué de munir d'inscriptions les sites historiques d'une importance nationale, sur la recommandation de la Commission des sites et des monuments historiques du Canada et on a inclus la province de Terre-Neuve dans cette entreprise. A Saint-Jean, un monument en pierre de taille avec plaque commémorative a été érigé en

souvenir du capitaine John Alcock et du lieutenant Arthur Whitton Brown, du C.A.R.C., à l'endroit même où ces deux aviateurs se sont envolés, le 14 juin 1919, à bord d'un avion Vickers Vimy pour réussir la première envolée transatlantique sans étape. Une plaque a aussi été érigée dans la Salle du Souvenir de l'université de Saint-Jean à la mémoire de Maurice Galbraith Cullen, peintre-paysagiste canadien qui se distingua par ses scènes d'hiver.

En tout, 32 plaques ont été posées au Canada pendant l'année pour signaler des points d'intérêt historique tout en rappelant les services rendus par certains personnages de notre histoire et plusieurs de ces plaques ont été ajoutées à des monuments. A la plage Victoria, en Nouvelle-Écosse, une plaque a été ajoutée à un bloc de pierre pour commémorer l'Express Pony de 1849 et un monument en pierre de taille a été érigé à Courville, P.Q., en souvenir de la bataille de Montmorency qui eut lieu à cet endroit le 31 juillet 1759. Deux plaques, dont l'une dépeint le "Silver Dart" en plein vol, ont été apposées à un mont-joie à Petawawa, Ontario, pour y rappeler la première démonstration militaire d'une envolée par avion au Canada, événement qui se déroula à cet endroit au mois d'août 1909. A Winnipeg, une plaque posée sur l'hôtel du Parlement commémore l'admission du Manitoba parmi les provinces du Canada le 15 juillet 1870.

Un monument de pierre de taille avec plaque apposée a été érigé à la réserve indienne de Poundmaker, n° 114, en Saskatchewan, pour rappeler la bataille de la côte Cut-Knife qui eut lieu le 2 mai 1885. A Coutts, en Alberta, un monument en pierre de taille avec plaque rappelle le souvenir de la piste entre Foert-Benton et Fort-MacLeod. Au Fort-St-James du lac Stuart, en Colombie-Britannique, un mont-joie avec plaque appropriée a été érigé pour commémorer les événements historiques qui ont entouré ce vieux poste de traite fondé en 1806 par Simon Fraser de la Compagnie du Nord-Ouest. Dans la ville de Victoria, une plaque a été apposée à l'édifice Pemberton-Holmes à l'endroit où s'élevait le fort Victoria, fondé en 1843 par la Compagnie de la Baie d'Hudson.

### *Pêche sportive*

En 1952, les services des limnologues de la Division de la faune canadienne se sont étendus à Banff, aux lacs Waterton, à Jasper, au Cap-Breton, à Fundy et aux parcs de l'Île du Prince-Édouard. Les pêches ont été soigneusement contrôlées et l'on a examiné les poissons pris dans plusieurs lacs. Des relevés ont été pratiqués dans divers cours d'eau du parc de Banff, y compris le lac Glacier où l'on a signalé de la truite des lacs pour la première fois.

Des renseignements et de l'aide concernant leurs travaux ordinaires ont été fournis aux alevinières des parcs de Banff, de Jasper et de Waterton. On a fait une étude spéciale de l'histoire et des mœurs de la truite Dolly Varden afin de recueillir les œufs de ce poisson pour les déposer dans certains lacs vaseux des parcs montagneux. L'usage des antibiotiques pour nourrir les truites élevées dans les alevinières a fait l'objet d'expériences à Banff et à Jasper. Un appareil de télévision sous-marin récemment imaginé et construit par le Conseil national des recherches, a été éprouvé au lac Minnewanka où s'est faite l'étude des milieux de frai et de la déposition des œufs de la truite des lacs. C'est la première fois qu'on se sert de télévision en rapport avec les recherches concernant les pêcheries d'eau douce.

Les parcs nationaux de l'Est ont été visités en vue de discuter les problèmes de pêche locaux, d'encourager un programme de recensement des paniers de pêche et de recueillir d'autres renseignements au sujet de la perche blanche. Au cours de l'année, on a distribué plus de 1,980,000 truites de diverses espèces élevées dans les alevinières des parcs. Avec l'aide des pêcheurs de passage dans les parcs, près de 10,000 cartes de recensement remplies par les touristes ont été colligées dans onze parcs. Ces cartes représentaient environ 20,000 parties de pêche avec une capture totale de 45,000 poissons de bonne prise.

*Projets pour 1953-1954*

Le budget ministériel pour l'année financière 1953-1954 prévoit une expansion additionnelle non moins que l'entretien des parcs nationaux. Sur une somme totale de \$6,856,354 requise, plus de \$2,198,000 ont été consacrés à la poursuite du programme d'amélioration des grandes routes. Les projets de l'année financière 1953-1954 incluent la construction d'un nouveau chemin allant de la ville de Revelstoke (C.-B.), au parc du mont Revelstoke, et la reconstruction de la route du mont Torquay au parc de Banff. Au parc Jasper, un revêtement hermétique doit être appliqué à la grande route Banff-Jasper depuis le Mille 20 jusqu'au Mille 49. On doit de plus entreprendre la reconstruction de cette route depuis le Mille 48·7 jusqu'au Mille 55·7.

Des surfaces hermétiques recouvriront la route n° 10 au parc de Riding-Mountain et la route principale au parc de la Pointe-Pelée. D'autres améliorations seront apportées au parc de Cap-Breton, la piste Cabot devant être reconstruite sur une distance de trois milles. On propose également de recouvrir d'asphalte 2·3 milles de la piste Cabot et 2·5 milles des routes qui environnent la plage Antigonish. La route Dalvay-Stanhope au parc de l'Île du Prince-Édouard sera recouverte d'une couche étanche. On remplacera des ponts désuets aux parcs de Banff, de Jasper, des lacs Waterton et de Yoho.

Des fonds ont également été consacrés au maintien du programme d'expansion des terrains de campement et l'on projette des améliorations à Yoho, Banff, aux lacs Waterton, à Prince-Albert, Fundy, au Cap-Breton, sans oublier les parcs de l'Île du Prince-Édouard. Les projets incluent l'agrandissement du camp du Cheval-qui-rue au parc Yoho, l'installation de salles de toilette pour skieurs au pied du mont Torquay dans le parc de Banff, et enfin la construction d'un nouvel abri pour pique-niqueurs et campeurs au parc des lacs Waterton près du pont de Pass-Creek. On a agrandi la zone destinée à la construction de cabines portatives au camp Waskesiu dans le parc Prince-Albert et un nouveau camp pour remorques s'est ouvert dans le voisinage.

On projette aussi d'améliorer les amusements qui existent déjà dans plusieurs parcs.

Des fonds ont été fournis pour continuer de rénover et de réparer la citadelle d'Halifax, les remparts et la terrasse Dufferin à Québec, et pour ériger d'autres monuments commémoratifs.

On a aussi prévu l'octroi de fonds nécessaires à l'augmentation des services dans les centres des parcs ainsi qu'au maintien des améliorations existantes et des travaux par tout le réseau des parcs nationaux.

On trouvera ci-annexée une liste des parcs nationaux du Canada qui inclut leur situation et leur superficie.

## ÉTAT COMPARATIF DES VISITEURS ADMIS AUX PARCS NATIONAUX

DU 1<sup>er</sup> AVRIL AU 31 DÉCEMBRE

	1952	1951	Hausse ou baisse
<b>PARCS NATIONAUX</b>			
Banff.....	539,147	439,661	+ 99,486
Hauteurs Cap-Breton.....	35,372	31,903	+ 3,469
Île Élan.....	134,870	138,740	- 3,870
Fundy.....	101,139	81,064	+ 20,075
Îles de la Baie-Georgienne.....	9,417	9,080	+ 337
Glacier.....	886	302	+ 584
Jasper.....	102,570	97,198	+ 5,372
Kootenay.....	170,175	119,794	+ 50,381
Mont-Revelstoke.....	14,041	8,205	+ 5,836
Pointe-Pelée.....	307,741	250,061	+ 57,680
Prince-Albert.....	105,034	85,200	+ 19,834
Île du Prince-Édouard.....	122,290	107,981	+ 14,309
Mont-Riding.....	389,163	334,089	+ 55,074
Îles du Saint-Laurent.....	42,541	44,002	- 1,461
Lacs Waterton.....	195,562	164,908	+ 30,654
Yoho.....	40,681	43,363	- 2,682
Sous-total.....	2,310,690	1,955,551	+ 355,05
<b>PARCS ET SITES HISTORIQUES</b>			
Fort Anne.....	20,449	20,740	- 291
Fort Battleford.....	11,259	7,561	+ 3,698
Fort Beauséjour.....	23,249	20,029	+ 3,220
Fort Chambly.....	76,032	68,970	+ 7,062
Fort Lennox.....	9,668	8,087	+ 1,581
Forteresse Louisbourg.....	18,729	28,498	+ 231
Fort Malden.....	14,132	14,318	- 186
Fort Wellington.....	8,562	6,971	+ 1,591
Citadelle Halifax (Site).....	41,031	.....	+ 41,031
Habitation Port-Royal.....	15,150	12,421	+ 2,729
Sous-total.....	238,261	177,595	+ 60,666
<b>GRAND TOTAL.....</b>	<b>2,548,870</b>	<b>2,133,146</b>	<b>+ 415,724</b>

## LES PARCS NATIONAUX DU CANADA

## SITUATION ET SUPERFICIE

	Superficie		Total en milles carrés
	Acres	Milles carrés	
<b>ALBERTA</b>			
Banff.....		2,564	
Jasper.....		4,200	
Île Élan.....		75	
Lacs Waterton.....		204	
Wood-Buffalo (Partie dans T.-N.-O.).....		17,300	
			24,343
<b>COLOMBIE-BRITANNIQUE</b>			
Yoho.....		507	
Kootenay.....		543	
Glacier.....		521	
Mont Revelstoke.....		100	
			1,671
<b>SASKATCHEWAN</b>			
Prince-Albert.....		1,496	
Fort Battleford (historique).....	36.7		
			1,496.05
<b>MANITOBA</b>			
Mont-Riding.....		1,148	
Fort Prince-de-Galles (historique).....	50		
Fort-Garry inférieur (historique).....	12.75		
			1,148.095
<b>ONTARIO</b>			
Pointe-Pelée.....		6.04	
Îles du Saint-Laurent.....	189.4		
Îles de la Baie Georgienne.....	3,458	5.4	
Fort-Wellington (historique).....	8.5		
Fort-Malden (historique).....	5		
			11.74
<b>QUÉBEC</b>			
Fort Lennox (historique).....	210		
Fort Chambly (historique).....	2.53		
			.332
<b>NOUVEAU-BRUNSWICK</b>			
Fundy.....		79.5	
Fort Beauséjour.....	81.3		
			79.627
<b>NOUVELLE-ÉCOSSE</b>			
Hauteurs Cap-Breton.....		390	
Fort Anne (historique).....	31		
Port-Royal (historique).....	17		
Forteresse Louisbourg (historique).....	339.5		
			390.605
<b>ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD</b>			
Île du Prince-Édouard.....		7	7
			29,147.5



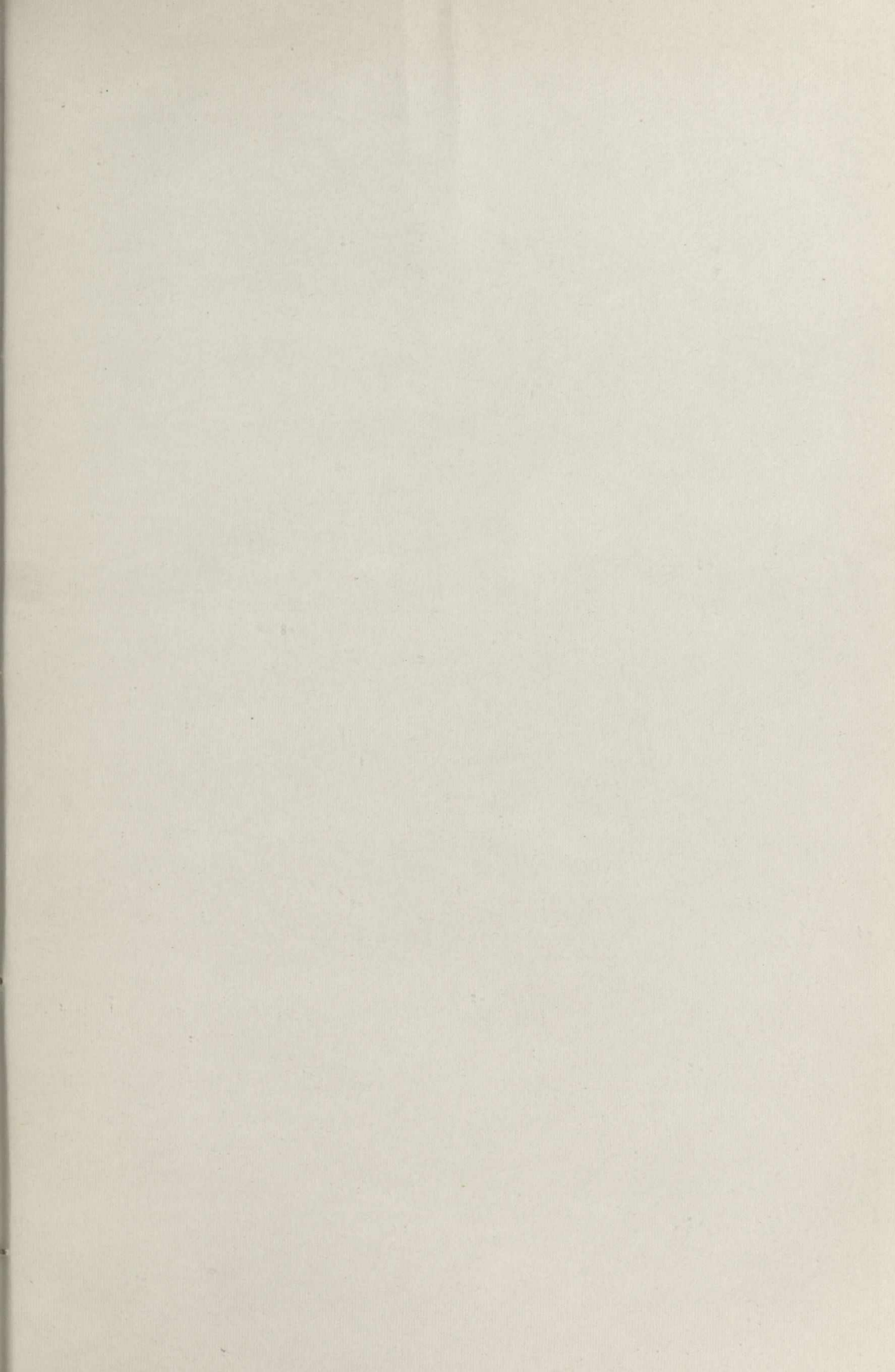




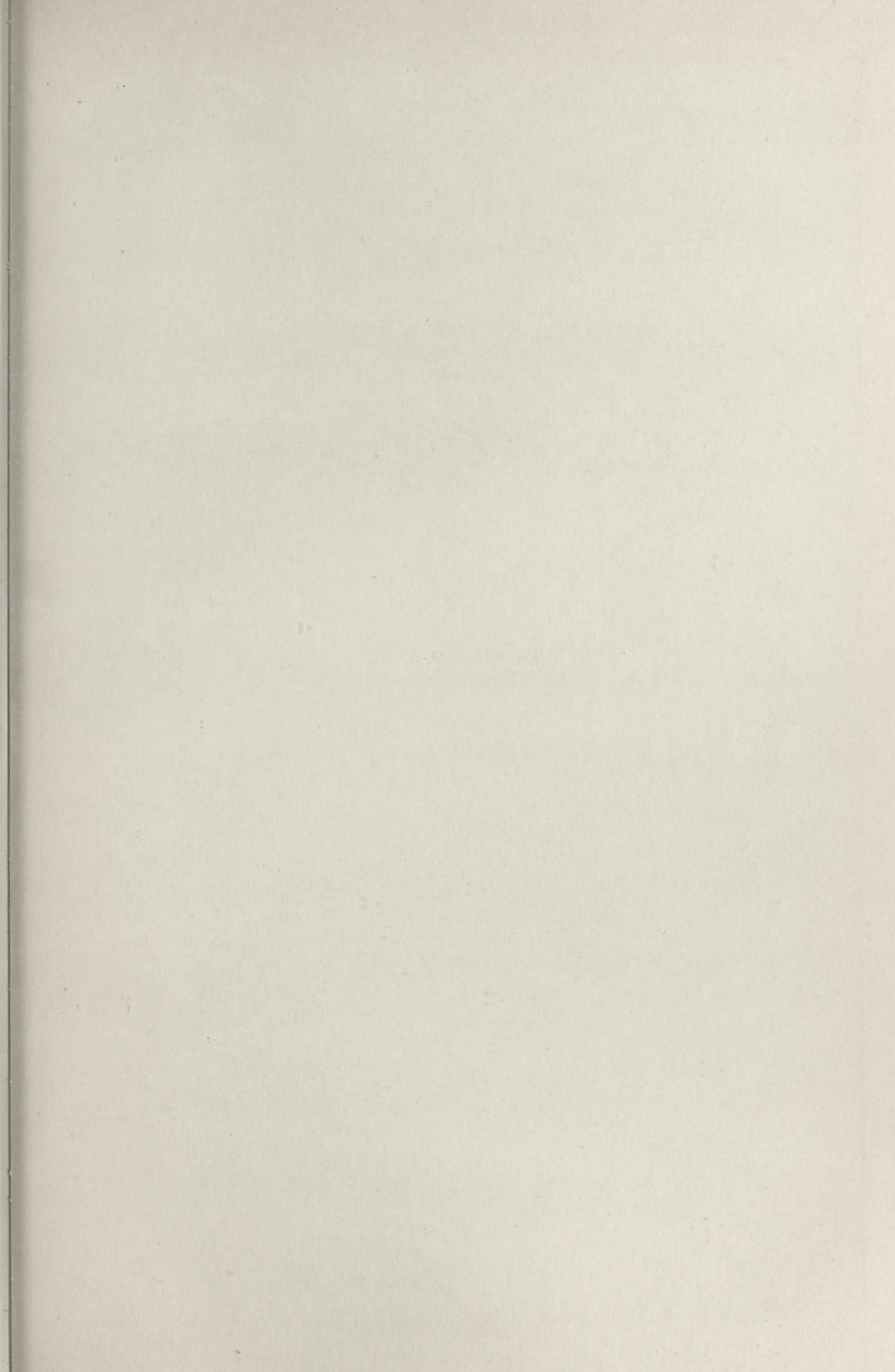


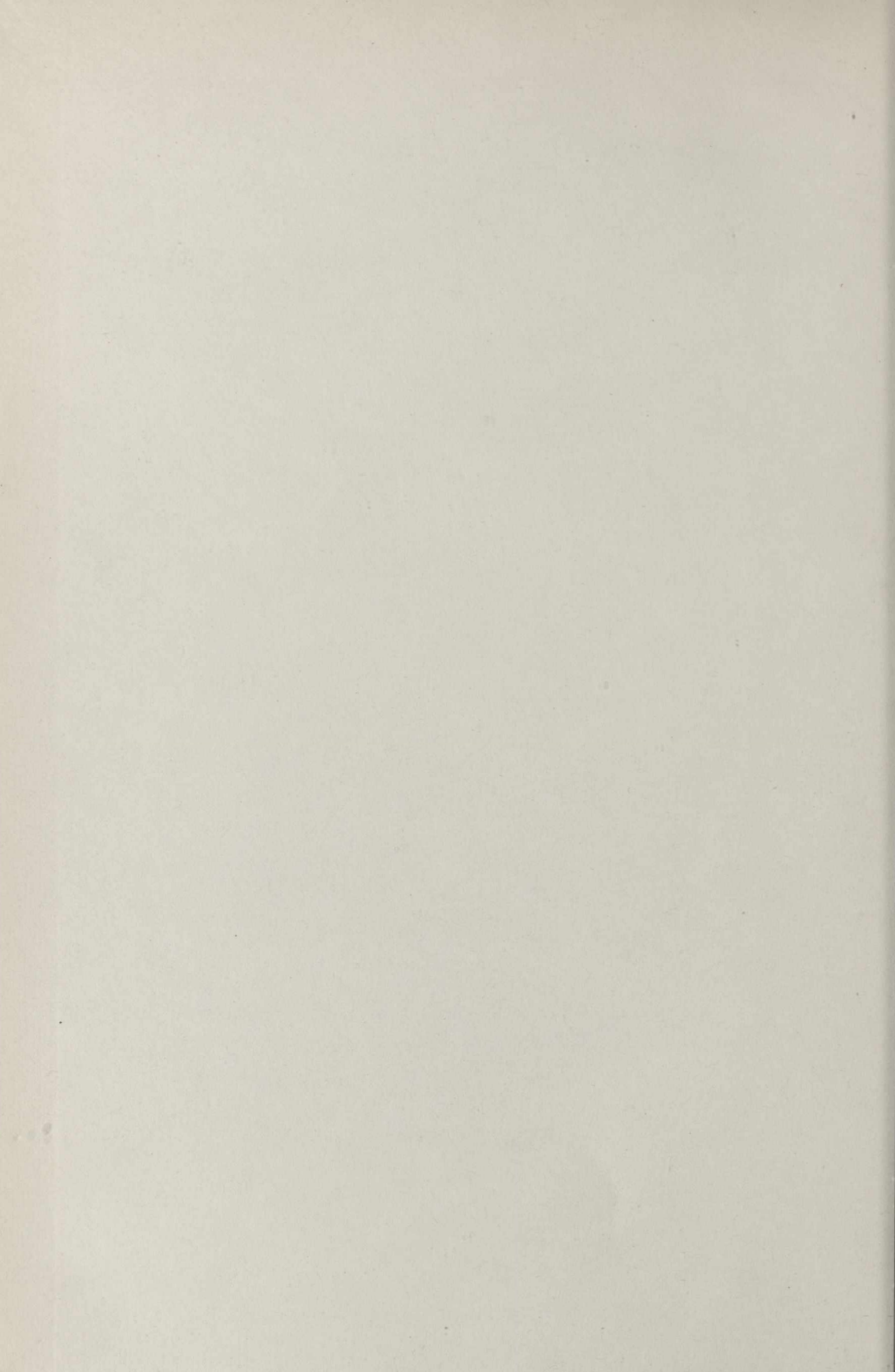




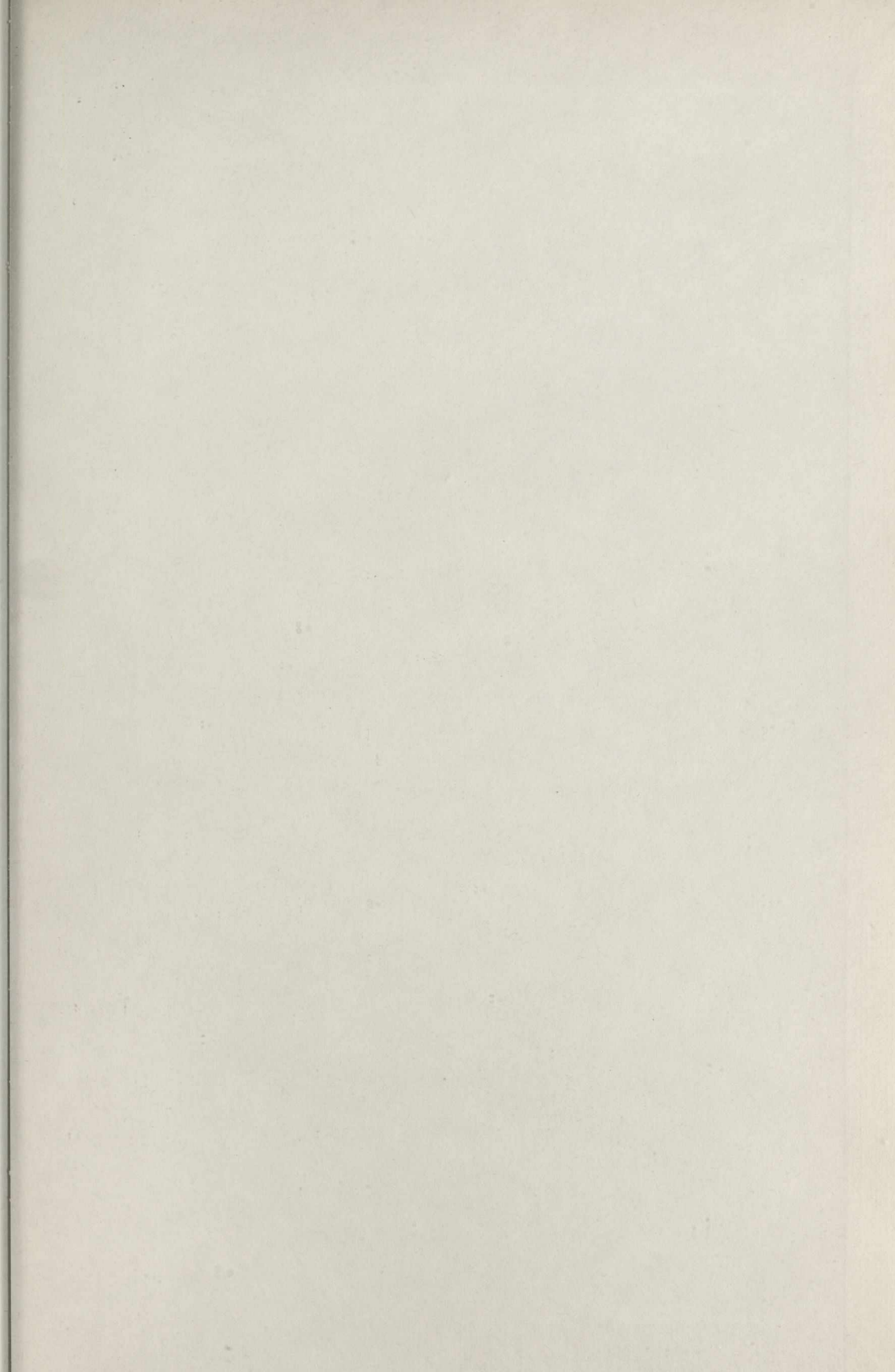




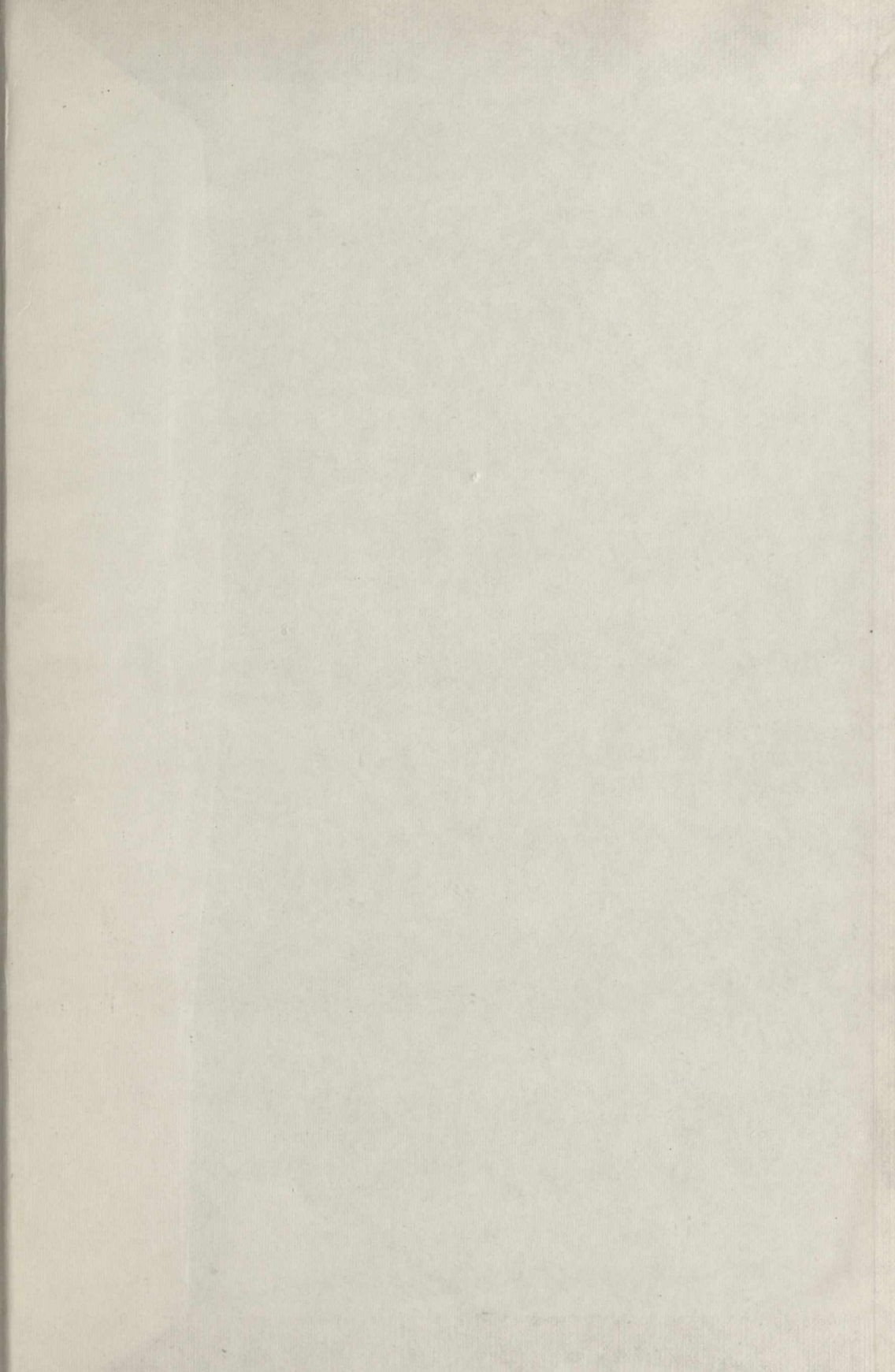












BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT  
LIBRARY OF PARLIAMENT



3 2354 00513 398 1